



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Générale du Trésor

LA LETTRE ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

N° 25 – Septembre 2022

Commerce bilatéral France-AEOI

Editorial

Chers lecteurs, chères lectrices,

Les urnes, avec l'aide de la Haute cour de justice ont rendu leur verdict : William Ruto est le nouveau président du Kenya. Son élection, celle du *hustler* comme il aimait à se présenter, a déjoué tous les pronostics. Cette transition démocratique réussie, finalement pacifique alors que tous et toutes gardaient en mémoire les débordements de 2007 et 2017, est une vraie leçon pour la région. Une leçon de démocratie.

Il hérite d'une situation financière délicate, avec un fort niveau d'endettement, un service de la dette qui absorbe 63,5 % des recettes fiscales, et quasiment pas de marge de manœuvre. Pour gêner le tout, l'inflation est en hausse, et la devise nationale se déprécie face au dollar (cf. notre graphique du mois), renchérissant d'autant le poids du service de la dette. Pour mettre en œuvre son programme, il aura des choix à faire : réduire des dépenses là où c'est possible pour se dégager ces marges qui lui manquent. D'ailleurs l'une de ses premières décisions a été la réduction du train de vie de l'Etat de 300 Milliards de shilling (un peu moins de 2 Mds USD). Malgré une économie somme toute résiliente, la situation du Kenya reste donc fragile. Sur le plan bilatéral, le président Macron a été l'un des premiers chefs d'Etat occidentaux à féliciter William Ruto de son élection. La France a été le seul Etat membre de l'Union européenne à être représentée à son investiture à un niveau ministériel, la secrétaire d'Etat au développement et à la francophonie, Mme Chrisoula Zacharopoulou, qui a pu s'entretenir avec le président Ruto et lui remettre une lettre du Président de la République. Depuis les contacts bilatéraux entre nos deux pays se sont répétés. Ceci pour dire que la relation que la France a construite avec le Kenya depuis la visite du Président de la République en 2019 est appelée encore à s'approfondir.

Notre Lettre mensuelle de septembre est consacrée à un bilan de nos échanges bilatéraux en 2021 avec cette vaste région de l'AEOI. Soyons francs : si on doit parler de bilan de nos échanges commerciaux, l'appréciation en sera sans doute quelque chose du genre « peut mieux faire ». Certes nous affichons encore un excédent global sur la région, et avec la plupart des pays (sauf Madagascar et les Seychelles), mais le plus souvent cet excédent est en baisse, et les volumes sont en général faibles. L'AEOI reste une terre de conquête pour nos entreprises.

Un dernier mot pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux ambassadeurs et nouvelles ambassadrices dans la région : Mme Olivia Berkeley-Christmann aux Seychelles, M. Arnaud Suquet au Kenya, M. Arnaud Guillois à Madagascar, Mme Dana Purcarescu à Djibouti, M. Xavier Sticker en Ouganda.

Merci à nos collègues de Dar es Salam, Addis Abeba, Kampala, Khartoum, Kigali, Port-Louis et Tananarive pour leurs contributions pour leur travail de synthèse.

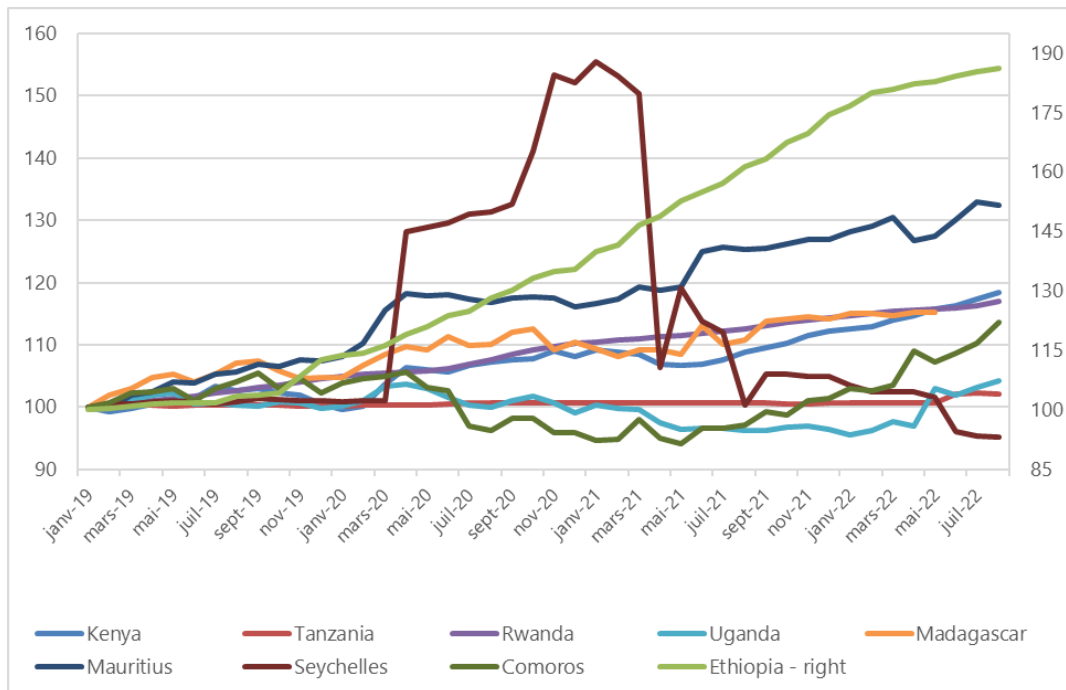
Bonne lecture à tous et toutes.

Jérôme BACONIN

Chef du Service économique régional

Graphique du mois

Dépréciation des devises dans l'AEOI par rapport au dollar



Avec la reprise économique post-pandémie, les perturbations sur les chaînes de valeur, l'inflation des matières premières, le déclenchement de la guerre en Ukraine et les pénuries de biens agricoles et électriques/électroniques, l'inflation a fortement accéléré depuis le début d'année. **Au niveau mondial, les prévisions d'inflation sont revues à la hausse, et sa persistance allongée.** Pour 2022, le FMI prévoit une inflation moyenne de **+5,7 % dans les pays avancés** (+1,8 pdp) et de **+8,7 % dans les pays émergents** (+2,8 pdp). Cette montée des pressions inflationnistes a d'ores et déjà poussé les banques centrales, et notamment la Fed, à réagir, en remontant agressivement leurs taux directeur. Les effets sur le change des pays de l'AEOI sont assez immédiats : la dépréciation des monnaies locales s'est accélérée depuis mars 2022, moment où éclate la guerre en Ukraine et où la Fed remonte ses taux pour la première fois depuis 2018.

Aussi, dans la région AEOI, presque toutes les monnaies se sont dépréciées face au USD depuis janvier 2019. La livre soudanaise est l'une des monnaies qui s'est le plus dépréciée (-1093 % entre janvier 2019 et mai 2022), avec le birr éthiopien (-86 % entre janvier 2019 et août 2022). Les monnaies kenyane, rwandaise et mauricienne ont aussi continué de se déprécier selon une tendance régulière. En août 2022, le shilling kenyan était 18 points plus faible qu'en janvier 2019, et 5 points plus faible qu'en janvier 2022 ; le franc rwandais était 17 points plus faible qu'en janvier 2019, et 2 points plus faible qu'en janvier 2022 ; la roupie mauricienne était 33 points plus faible qu'en janvier 2019, et 3 points plus faible qu'en janvier 2022. Après s'être appréciée face au USD jusqu'au T4 2019, la monnaie ougandaise se déprécie depuis le début de l'année, et plus fortement depuis la guerre en Ukraine. Le franc comorien, fixé sur l'euro a beaucoup fluctué depuis janvier 2019, oscillant entre appréciation et dépréciation contre le USD avant de se déprécier depuis la guerre. La roupie seychelloise est la seule monnaie de la région à s'être appréciée depuis plus d'un an (avril 2021) avec la reprise économique post-pandémie. En août 2022, elle était 5 points plus forte qu'en janvier 2019, et 7 points plus forte que depuis la guerre en Ukraine.

Les effets de la dépréciation renchérissent le coût des importations pour les pays de la région, et renforceront les pressions inflationnistes déjà lourdes pour les populations les plus vulnérables.

Perspectives régionales

Par le SER de Nairobi

La France en excédent commercial avec la zone AEOI qui atteint cependant un point bas en 2021

En 2021, la zone Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI) comptait pour 0,3 % des exportations mondiales de la France et pour 16,8 % de ses exportations vers l'Afrique Subsaharienne. De son côté, la part de l'AEOI dans nos importations est plus faible (0,2 %) et représente 14,3 % de nos importations en provenance de l'Afrique Subsaharienne. Nos principaux partenaires à l'export y sont l'Éthiopie (407,5 MEUR) du fait de la taille de son marché, et deux pays de l'Océan Indien, Madagascar (353,9 MEUR) et Maurice (334,5 MEUR), témoignant du lien fort entre nos pays. Ce lien historique est d'autant plus marqué à l'importation, avec trois de nos principaux fournisseurs de l'AEOI dans l'Océan Indien : Madagascar (521,0 MEUR), Maurice (209,5 MEUR), le Kenya (134,5 MEUR) et les Seychelles (129,0 MEUR). En raison d'exportations à forte valeur ajoutée et à des importations à faible valeur ajoutée, la France est, historiquement, en excédent commercial avec l'AEOI (609,6 MEUR en moyenne depuis 2010). En 2021, cet excédent commercial diminue et atteint un point bas depuis 2014 en s'établissant à 502,1 MEUR, sous le double effet de la baisse de nos exportations (-3,6 %) à 1,7 Mds EUR et de la hausse de nos importations (+7,1 %) à 1,2 Mds EUR.

Une baisse de nos exportations vers l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien pour la 2^{ème} année consécutive

Selon les données des Douanes françaises, la zone de l'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (AEOI) reste un client marginal pour la France : en 2021, la zone était destinataire de **16,8 % des exportations françaises en direction de l'Afrique Subsaharienne (ASS)**, bien en deçà de la moyenne 2016-2020 qui s'élevait à 19,9 %. **Au niveau mondial**, la zone ne représente que **0,3 %** de nos exportations. Les principaux clients en AEOI sont **l'Éthiopie (24,3 %** des exportations vers l'AEOI ; 407,5 MEUR), **Madagascar (21,1 % ; 353,9 MEUR)** et **Maurice (19,9 % ; 334,5 MEUR)**.

En 2021, les exportations françaises vers l'AEOI se sont élevées à 1,68 Mds EUR, en baisse pour la seconde année consécutive après 1,74 Mds EUR en 2020 et 2,2 Mds EUR en 2019. Cette diminution de -3,6 % de nos exportations vers la zone s'inscrit dans une contre-tendance : ces dernières ont augmenté de +8,8 % en Afrique Subsaharienne et +16,6 % dans le monde en 2021. Cette tendance se retrouve dans la majeure partie des pays de l'AEOI, seuls Madagascar (+12,5 % à 353,9 MEUR), Maurice (stable à 334,5 MEUR), le Kenya (+6,6 % à 160,0 MEUR), les Comores (+24,4 % à 47,0 MEUR) et le Burundi (+17,6 % à 8,7 MEUR) voient leurs importations en provenance de France augmenter. Les exportations et leur composition sont volatiles en raison de leur montant limité, qui est fortement influencé par les quelques gros contrats, comme la vente d'avion (Ouganda, Rwanda, Éthiopie, Maurice...).

Nos principaux postes d'exportations vers l'AEOI sont en ligne avec la structure de nos exportations globales :

- **Le matériel de transport**, qui représente 25,6 % de nos exportations vers l'AEOI (23,9 % en moyenne depuis 2013), en particulier à destination de l'Éthiopie (70,0 %) et de l'Ouganda (19,5 %) ;
- **Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique**, 18,8 % (19,9 % en moyenne depuis 2013), en particulier vers Maurice (25,3 %), Madagascar (23,1 %) et le Kenya (12,2 %) ;
- **Les produits des industries agroalimentaires (IAA)**, 13,6 % et 13,6 % en moyenne depuis 2013, notamment en direction de Maurice (27,8 %) et de Madagascar (20,5 %) ;
- **Les produits chimiques, parfums et cosmétiques**, 10,7 % contre une moyenne de 9,2 % depuis 2013, en particulier à destination de Maurice (25,8 %), de l'Éthiopie (20,5 %) et du Kenya (19,9 %).

Tandis que nos importations augmentent à nouveau, après 3 années de baisse

L'AEOI en tant que tel reste un fournisseur marginal pour la France : en 2021, la zone a fourni 14,3 % des importations françaises en provenance de l'Afrique Subsaharienne, légèrement inférieure à la moyenne 2016-2020 de 14,8 %. Au niveau mondial, la zone ne représente que 0,2 % des importations françaises. Nos principaux fournisseurs en AEOI sont **Madagascar (44,3 %)** de nos importations depuis l'AEOI), **Maurice (17,8 %)**, le **Kenya (11,4 %)** et les **Seychelles (11,0 %)**.

En 2021, les importations françaises en provenance de l'AEOI se sont établies à 1,2 Md EUR, en hausse de +7,1 % après trois années de baisse. Cette augmentation des importations depuis la zone AEOI reste inférieure à celles observées depuis l'ASS (+22,2 %) et le monde (+19,2 %). Cette hausse de +78,1 MEUR s'explique par la hausse de nos importations en provenance de Madagascar (+30,2 MEUR ; + 6,2 %), de l'Ethiopie (+21,9 MEUR ; +50,8 %), et des Seychelles (+19,1 MEUR ; +17,4 %) et malgré la diminution de celles en provenance du Soudan (-6,5 MEUR ; -13,3 %).

Compte tenu des caractéristiques productives des pays de l'AEOI, la structure de nos importations depuis la zone est relativement éloignée de la structure globale de nos importations. Nos principaux items importés depuis l'AEOI sont :

- **Les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture**, qui représentent 34,5 % de nos importations (30,4 % en moyenne depuis 2013), en particulier en provenance de Madagascar (40,8 %) et du Kenya (21,0 %) ;
- **Les produits des industries agroalimentaires (IAA)** avec 29,2 % de nos importations (29,8 %), essentiellement en provenance de Madagascar (41,4 %) et des Seychelles (32,2 %) ;
- **Le textile, l'habillement, cuir et chaussures**, avec 19,8 % (23,5 %), pour exclusivité en provenance de Madagascar (71,3 %) et de Maurice (24,3 %).

En résulte une baisse de notre excédent vis-à-vis de la zone, qui atteint un point bas depuis 2014

Historiquement, la France connaît un déficit commercial avec seulement deux pays de la zone : Madagascar où il s'établit à -130,3 MEUR en moyenne depuis 2010 et **les Seychelles**, à -45,1 MEUR sur la même période.

L'excédent commercial français vis-à-vis de l'AEOI s'établit à 502,1 MEUR, en baisse de -140,1 MEUR par rapport à 2020 et de -480,3 MEUR depuis 2019. Cette dégradation de la balance commerciale est particulièrement marquée en Ethiopie, où l'excédent diminue de -72,9 MEUR en 1 an à 342,5 MEUR et aux Seychelles, où le déficit commercial français se creuse de -43,2 MEUR pour s'établir à -83,7 MEUR.

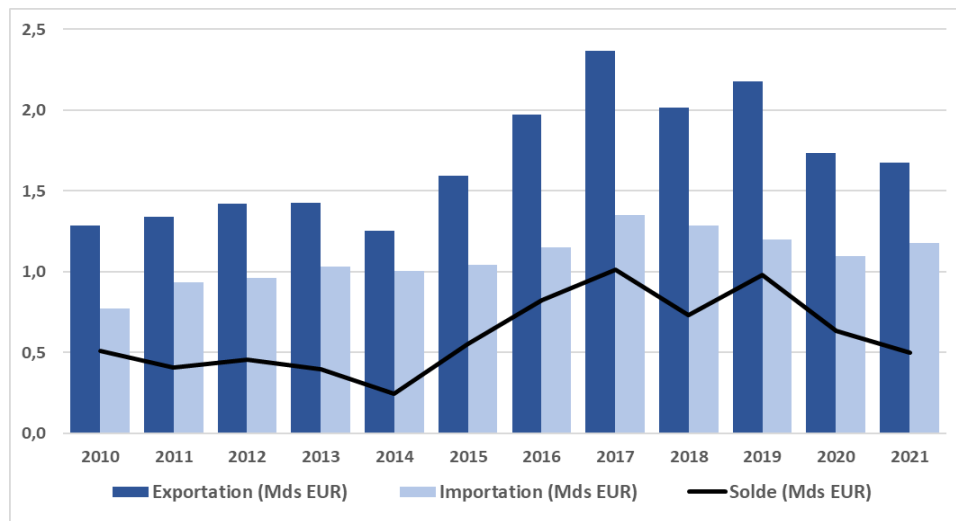
L'UE, 2^{ème} fournisseur et 1^{er} client de la zone

Sur la décennie 2010-2020, l'Union Européenne (UE) a exporté en moyenne annuelle 8,3 Mds USD de marchandises vers l'AEOI et importé pour un montant de 4,9 Mds USD, **constituant le 2^{ème} fournisseur de l'AEOI** (12,8 % des importations de la zone, derrière la Chine à 18,6 % et devant l'Inde à 12,1 %) **et son 1^{er} client** (18,5 % des exportations de la zone, devant la Chine à 10,3 % et les Emirats Arabes Unis à 7,9 %). **L'Allemagne (2,2 % des échanges de l'AEOI), la France (2,0 %), l'Italie (1,5 %), la Suisse (1,4 %) et la Belgique (0,9 %) sont les principaux Etats-membres de l'UE partenaires de l'AEOI sur la période.**

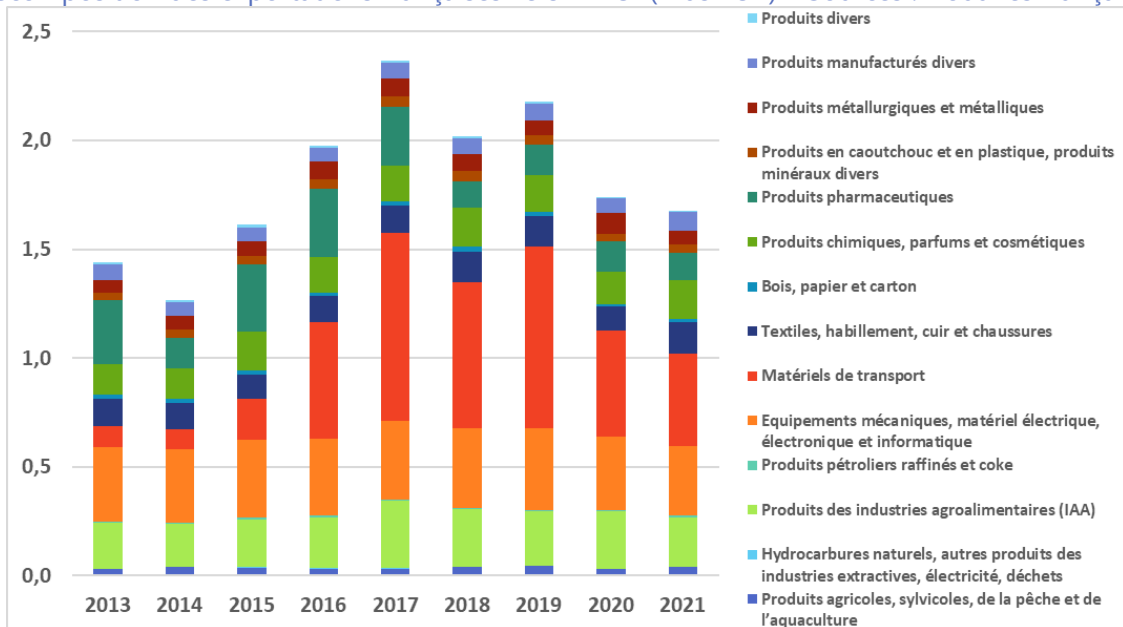
Sur la période, la France est le premier fournisseur européen de 3 pays de l'AEOI (Comores, où la France est le 2^{ème} fournisseur mondial ; Madagascar, 3^{ème} et Maurice, 3^{ème}), **et le premier client européen de 5 pays de l'AEOI** (Comores, où la France est le 1^{er} client mondial ; Madagascar, 1^{er} ; Maurice, 1^{er} ; Seychelles, 2^{ème} et Somalie, 9^{ème}).

¹ Par soucis de comparabilité des données, la décennie 2010-2020 a été retenue, les données pour l'année 2021 n'étant pas disponibles pour certains pays. Pour le Rwanda, la moyenne est celle de la période 2009-2019. Pour le Soudan, la moyenne est celle de la période 2012-2018. Les données utilisées (*TradeMap*), ne comprennent pas le Royaume-Uni.

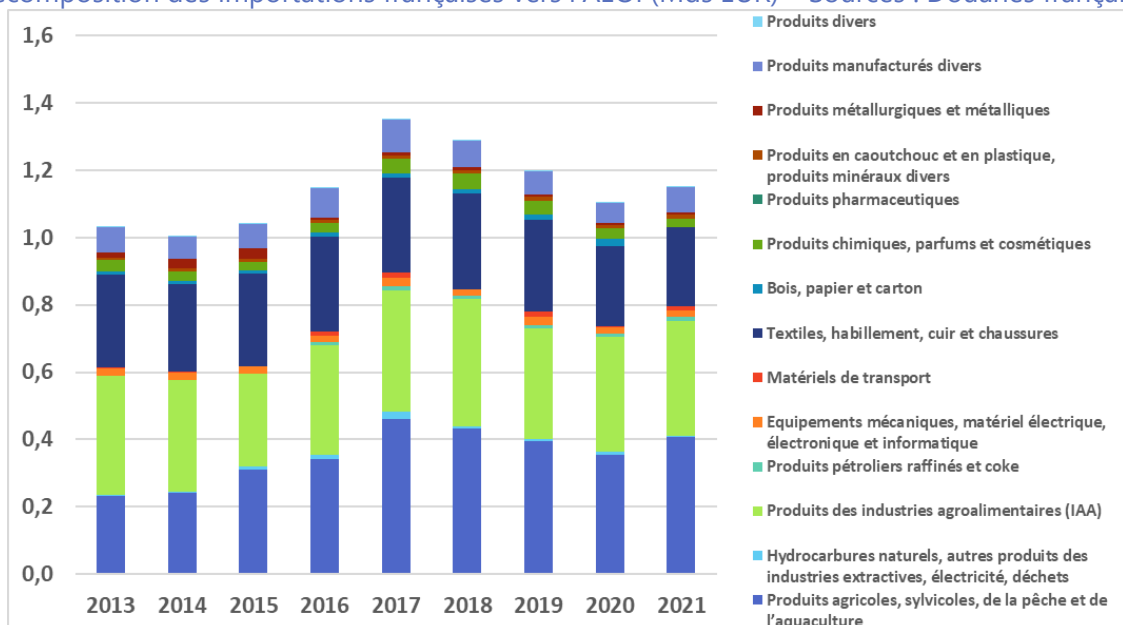
Evolution des échanges commerciaux franco-AEOI (Mds EUR) – Sources : Douanes françaises, compilation SER



Décomposition des exportations françaises vers l'AEOI (Mds EUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises vers l'AEOI (Mds EUR) – Sources : Douanes françaises



Communauté d'Afrique de l'Est – Burundi Par le SER de Nairobi



Malgré l'amélioration de l'excédent français, le Burundi reste un partenaire marginal

Le Burundi reste un partenaire négligeable : le pays est le 13^{ème} client de la France en AEOI, le 42^{ème} d'Afrique Subsaharienne et le 186^{ème} mondial. Le Burundi est le 12^{ème} fournisseur de la France en AEOI, le 42^{ème} en Afrique Subsaharienne et 190^{ème} dans le monde. Sous le double effet de la hausse des exportations (+17,6 % à 8,7 MEUR) et de la baisse des importations (-38,9 % à 2,0 MEUR), l'excédent commercial français a atteint 6,8 MEUR, contre 4,2 MEUR en 2020.

Hausse de nos exportations vers le Burundi, qui restent toutefois plus que négligeables

Selon les données des Douanes françaises, les exportations françaises vers le Burundi s'établissent à 8,7 MEUR en 2021, en hausse de +17,6 % en un an. Cette hausse s'explique par celle des produits manufacturés divers de +253,8 % à 1,3 MEUR et des produits chimiques, parfums et cosmétiques de +52,5 % à 1,2 MEUR.

Les principaux postes d'exportations français vers le Burundi sont :

- Les « **équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique** », qui en représentent 23,4 % en s'établissant à 2,0 MEUR, loin derrière la moyenne 2013-2021 à 3,0 MEUR ;
- Les « **produits des industries agroalimentaire (IAA)** », qui s'établissent à 1,5 MEUR (16,8 %), contre une moyenne de 1,1 MEUR ;
- Les « **produits manufacturés** », à 1,3 MEUR (15,0 %), largement au-dessus de la moyenne 2013-2021 à 560,7 kEUR.

On note que les « produits pharmaceutiques », représentant 23,4 % des exportations vers le Burundi en pleine crise sanitaire, se sont contractés fortement de -41,6 % et n'en représentaient plus que 11,6 % en 2021.

Le Burundi est un client marginal pour la France : il ne représente que 0,5 % de nos exportations en Afrique de l'Est et Océan Indien (13^{ème} position) et 0,1 % de celles en direction de l'Afrique Subsaharienne, le plaçant à la 42^{ème} place sur le continent et la 186^{ème} dans le monde.

Une chute de nos importations, qui restent historiquement marginales

Nos importations en provenance du Burundi diminuent de -38,9 % pour s'établir à 2,0 MEUR. Cette baisse est concentrée sur nos importations de « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture », qui s'établissent à 1,6 MEUR contre 2,6 MEUR en 2020.

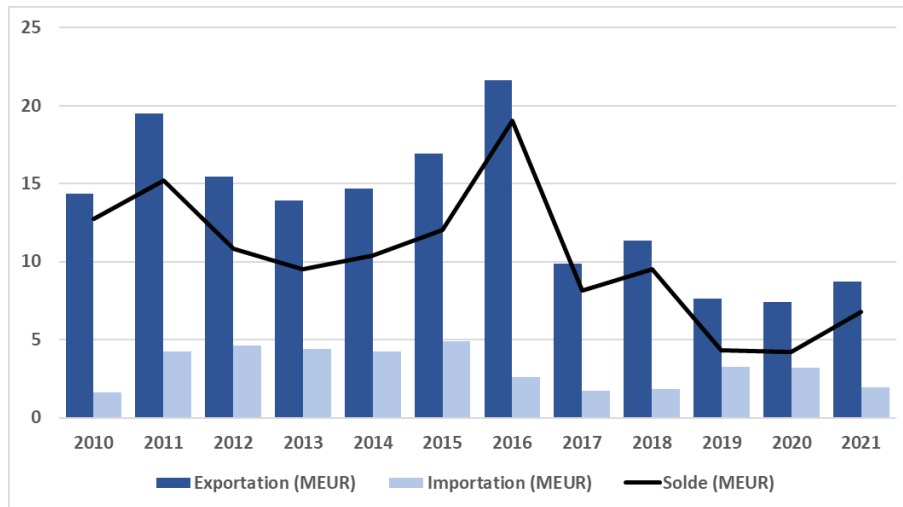
La quasi-intégralité de nos importations du Burundi est constituée de « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » (1,6 MEUR - 82,6 %), viennent ensuite les « produits des industries manufacturières » (342,3 kEUR - 17,3 %).

Le Burundi est un fournisseur marginal pour la France : il ne représente que 0,2 % de nos importations en provenance de l'AEOI (12^{ème} fournisseur de la France dans l'AEOI), à la 42^{ème} place en Afrique Subsaharienne et à la 190^{ème} dans le monde.

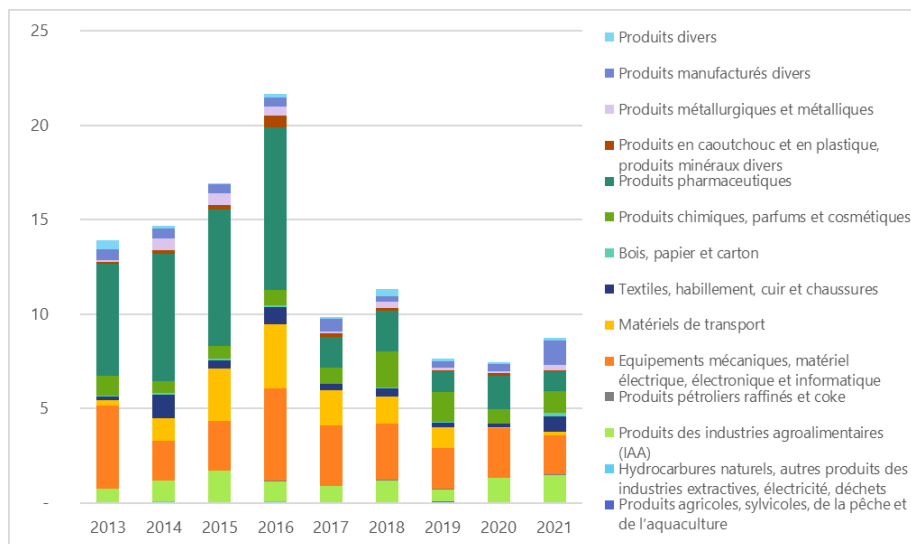
En résulte un excédent qui grossit

Sous le double effet de la hausse des exportations et de la baisse des importations, l'excédent commercial français a atteint 6,8 MEUR en 2021, contre 4,2 MEUR en 2020, bien inférieur à la moyenne décennale de 10,5 MEUR. Par ailleurs, depuis 2016, les échanges entre la France et le Burundi ne font que se détériorer. Entre 2016 et 2021, le commerce bilatéral a été plus que divisé par deux, et reste bien en deçà des 17,2 MEUR de volume échangé en moyenne par an sur la décennie passée.

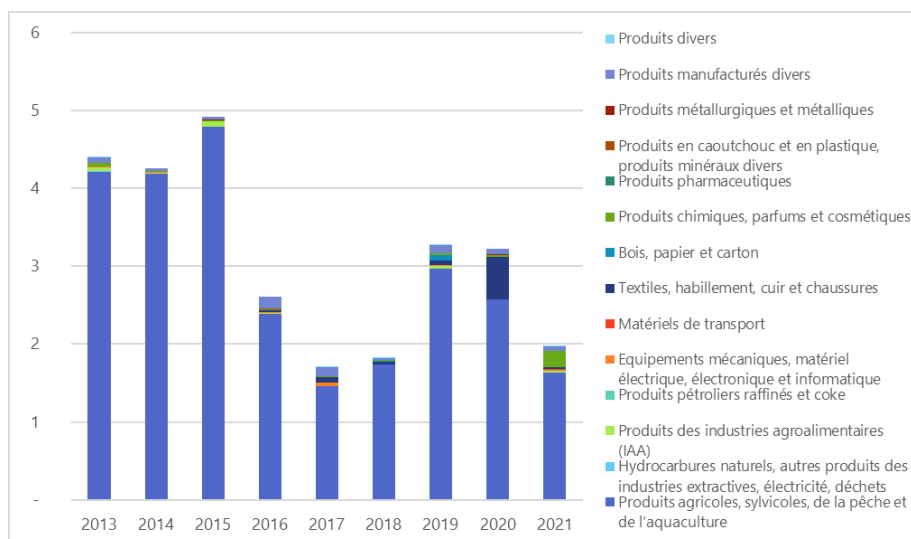
Evolution des échanges commerciaux franco-burundais (MEUR) – Sources : Douanes françaises, compilation SER



Décomposition des exportations françaises vers le Burundi (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis le Burundi (MEUR) – Sources : Douanes françaises



❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya

Par le SER de Nairobi



Légère amélioration de l'excédent commercial mais qui reste historiquement bas

En 2021, le Kenya est le 93^{ème} fournisseur de l'hexagone et son 103^{ème} client dans le monde ; son 13^{ème} fournisseur et 18^{ème} client en Afrique ; son 3^{ème} fournisseur et 4^{ème} client en AEOI. La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Kenya, qui s'est établi à 77,5 MEUR par an en moyenne sur la décennie. Cependant, cet excédent commercial tend à se réduire depuis 2015 et se situe en dessous de la moyenne décennale. En 2021, le solde commercial tombe à 25,5 MEUR, mais en légère hausse après le point bas historique atteint durant la crise sanitaire en 2020 (19,3 MEUR). Nos exportations vers le Kenya sont constituées pour plus de la moitié de produits chimiques, parfums et cosmétiques, de machines et équipements mécaniques, électriques et électroniques ainsi que de produits pharmaceutiques ; côté kényan, elles sont essentiellement composées de produits agricoles et agroalimentaires.

Un léger rebond des exportations françaises vers le Kenya en 2021, mais qui restent à un niveau historiquement faible

En 2021, d'après les Douanes française, les exportations françaises vers le Kenya ont légèrement augmenté et s'établissent à 160,0 MEUR (+6,6 %), loin derrière la moyenne décennale de 171,3 MEUR. Après avoir diminué fortement en 2020 sous l'effet de la pandémie pour atteindre le plus faible volume de la décennie (150,1 MEUR), les exportations françaises vers le Kenya marquent un léger rebond en 2021 (+6,6 %). Cette hausse s'explique principalement par la hausse des exportations des équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique et des produits manufacturés mais aussi de produits pétroliers raffinés, de 1,4 MEUR à 6,8 MEUR. A l'inverse, certains postes d'exportations ont connu des baisses significatives : les « produits des industries agroalimentaires » de 28,1 à 15,2 MEUR (-45,8 %) ; et les « matériels de transports » de 12,5 MEUR à 6,9 MEUR (-44,9 %).

Les exportations reposent sur des livraisons à forte valeur ajoutée et demeurent concentrées sur les secteurs d'exportations français les plus importants, qui comptent pour 71,0 % de nos exportations vers le Kenya.

- Les « **équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique** » (24,0 % - 38,5 MEUR), en hausse de +30,8 % par rapport à 2020 ;
- Les « **produits chimiques, parfums et cosmétiques** » (22,3 % - 35,6 MEUR), en baisse de -9,7 % ;
- Les « **produits pharmaceutiques** » (14,4 % - 23,1 MEUR), en hausse de +8,8 % ;
- Les « **produits manufacturés divers** » (10,3 % - 16,5 MEUR), en hausse de +569,1 %.

Le Kenya reste un client marginal pour la France, tant dans le monde, qu'en Afrique Subsaharienne : les exportations françaises vers le Kenya ne représentent **que 0,03 % des exportations françaises dans le monde, alors que le Kenya représente 0,1 % du PIB mondial ; que 1,6 % de nos exportations vers l'Afrique Subsaharienne**, faisant du Kenya le **103^{ème} client mondial** de la France, **18^{ème} sur le continent et le 4^{ème} en Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)** derrière l'Ethiopie, Madagascar et Maurice. Une situation qui s'explique par (i) **l'absence de grands contrats aéronautiques ou de défense** et (ii) par la **faible pénétration des produits français** hors des centres urbains, en raison d'un positionnement milieu de gamme peu adapté à la demande actuelle du Kenya qui porte d'abord sur des produits bon marché.

Pendant que nos importations depuis le Kenya continuent de croître année après année

Depuis 2016, les importations françaises depuis le Kenya sont en constante augmentation pour atteindre 134,5 MEUR en 2021 (+50,8 % par rapport à 2016) portées notamment par les « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » (+63,9 % depuis 2017). Les exportations kényanes vers la France sont concentrées sur des produits à faible valeur ajoutée, à 63,3 % des denrées agricoles

(thé, café, fleurs, fruits) et à 27,1 % des produits agricoles transformés (préparations à base de légumes et de fruits).

Entre 2020 et 2021, les importations françaises en provenance du Kenya ont augmenté de +2,8 %.

Cette hausse s'explique par la hausse des « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » de +10,7 % à 85,1 MEUR, tandis que les importations de « produits des industries agroalimentaires » baissent de -19,8 % pour s'établir à 36,4 MEUR. Fait marquant de l'année 2021, la France a importé pour un montant de 7,5 MEUR de « matériels de transports » depuis le Kenya. Selon les Douanes françaises, il s'agirait de voitures de tourisme, assemblées dans le pays.

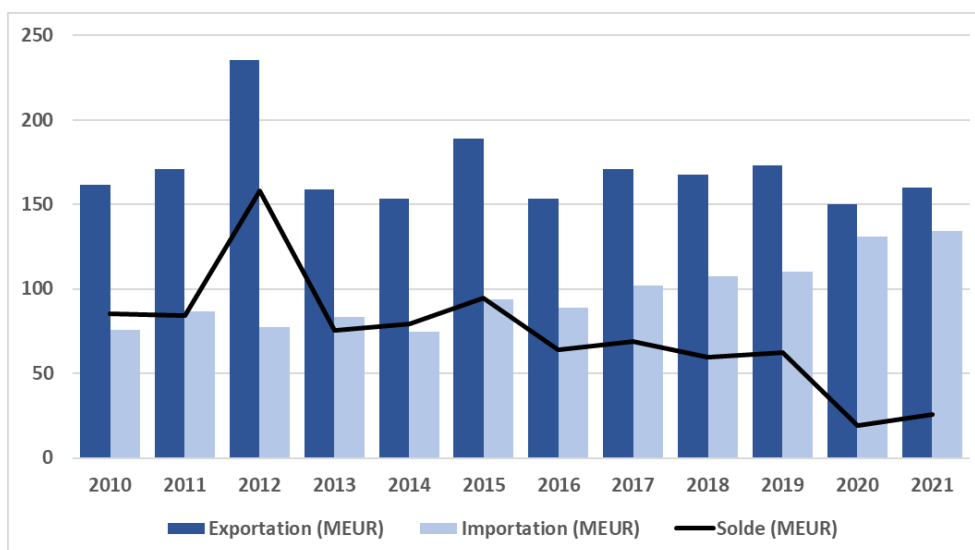
Le Kenya reste un fournisseur marginal pour la France : 93^{ème} fournisseur mondial ; 13^{ème} en Afrique Subsaharienne et 3^{ème} en AEOI, derrière Madagascar et Maurice.

En résulte une amélioration de l'excédent français mais qui reste lui aussi à un niveau historiquement faible

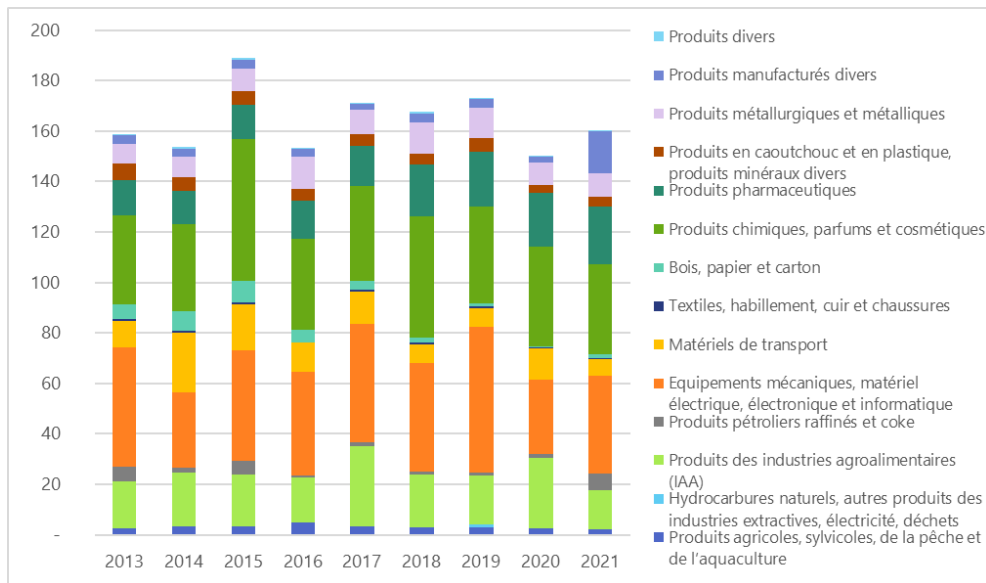
La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Kenya, qui s'est établi en moyenne à 83,3 MEUR entre 2010 et 2019. Celui-ci tend à diminuer progressivement depuis 2015, et s'effondre depuis 2 ans. Cet excédent structurel s'explique principalement par la différence de valeur ajoutée des appareils d'exportations entre nos deux pays : là où la France exporte des produits à forte valeur ajoutée, les exportations kenyanes sont principalement composées de produits agricoles, à faible valeur ajoutée. Depuis 2012, où l'excédent commercial français atteignait 158,2 MEUR, celui-ci s'inscrit dans une tendance à la baisse (94,7 MEUR en 2015 ; 62,5 MEUR en 2019).

Poussé par une hausse des exportations plus importante que celle des importations, l'excédent commercial français se redresse à 25,5 MEUR mais reste proche du point bas historique de 2020 (19,3 MEUR). Soit une amélioration marginale de l'excédent commercial de 6,3 MEUR (+32,5 %).

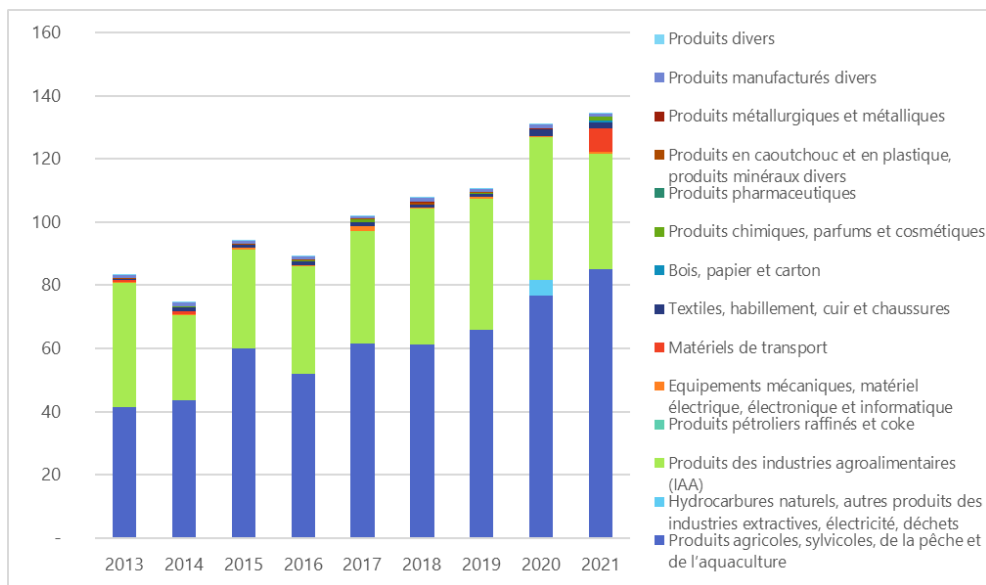
Evolution des échanges commerciaux franco kenyan (MEUR) – Sources : Douanes françaises, compilation SER



Décomposition des exportations françaises vers le Kenya (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis le Kenya (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Communauté d'Afrique de l'Est – Ouganda

Par le SE de Kampala



Un commerce bilatéral en bonne santé, entretenu par un nombre restreint de secteurs

Le commerce bilatéral entre la France et l'Ouganda reste faible malgré la hausse considérable des exportations à destination de l'Ouganda en 2020 et le maintien de ces dernières en 2021. Il représente désormais un total échangé de 126,0 MEUR. L'Ouganda est le 114^{ème} client de la France et son 141^{ème} fournisseur. A l'inverse, selon les données de la Bank of Uganda, la France possédait moins de 1 % des parts de marché sur le total des importations ougandaises et représentait 0,23 % du total des exportations de l'Ouganda, ce qui la place au rang de 27^{ème} fournisseur et 33^{ème} client et de l'Ouganda en 2021.

Pour la deuxième année consécutive, les exportations sont portées par le secteur aéronautique

En 2020, les exportations françaises vers l'Ouganda ont connu une hausse exceptionnelle, grâce à l'achat de matériel aéronautique, culminant à 126,0 MEUR. Elles retombent à 108,5 MEUR en 2021, mais restent dominées par le secteur aéronautique. En effet, la compagnie aérienne nationale Uganda Airlines, recréée en 2018, s'est dotée d'une flotte de six avions, dont deux Airbus A330neo, livrés en 2020 et 2021.

Ainsi, les exportations de produits français sont majoritairement réparties dans quatre secteurs, dont la majorité souffrent d'une baisse par rapport à 2020 :

- Les produits de « **matériel de transport** », incluant le matériel aéronautique, représentent 77,2 % des exportations de la France vers l'Ouganda et ont baissé de -1,5 % en 2021, correspondant en 2021 au solde de la facture des appareils livrés ;
- Les « **équipements mécaniques, matériel électronique, électrique et informatique** » (8,1 MEUR – 7,4 % des exportations). Après une croissance relativement importante de la part de ce poste dans les exportations totales vers l'Ouganda en 2020 (25,8 MEUR), celui-ci retombe à son niveau le plus bas en dix ans avec une baisse de -68,7 % par rapport à 2020 ;
- Les « **produits pharmaceutiques** » (3,5 MEUR – 3,2%) ont baissé de -23,5 % en un an ;
- Les « **produits des industries agroalimentaires** » (4,6 MEUR – 4,2 %) ont baissé de -22 % en un an.

Les importations françaises se concentrent dans le secteur agricole et agroalimentaire

Les importations, après avoir atteint un pic en 2014 (21,0 MEUR) puis diminué jusqu'en 2019, remontent depuis. Elles ont augmenté de 15,0 % entre 2020 et 2021, atteignant une valeur de 17,5 MEUR. Celles-ci se décomposent pour plus de 90 % d'entre elles au sein de deux secteurs :

- Les « **produits agricoles, sylvicoles de la pêche et de l'aquaculture** » (14,4 MEUR, soit 82,3% des importations françaises depuis l'Ouganda) en hausse de +23,6 % en 2021 par rapport à 2020 ;
- Les « **produits des industries agroalimentaires** » (1,9 MEUR, soit 11,0 % des importations) ont baissé de -0,4 % en 2021.

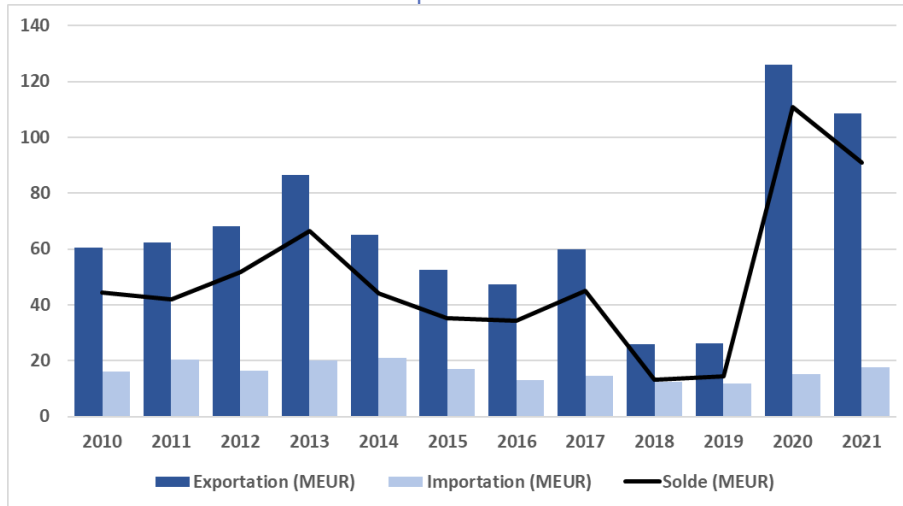
De manière plus détaillée, il est à noter que les secteurs de produits horticoles et des plantes médicinales, des produits de la pêche, piscicoles et dérivés, représentant respectivement 30,5 % et 19,8 % des importations en 2020, ne font plus partie des principaux produits importés par la France en 2021.

Des échanges en légère baisse en 2021

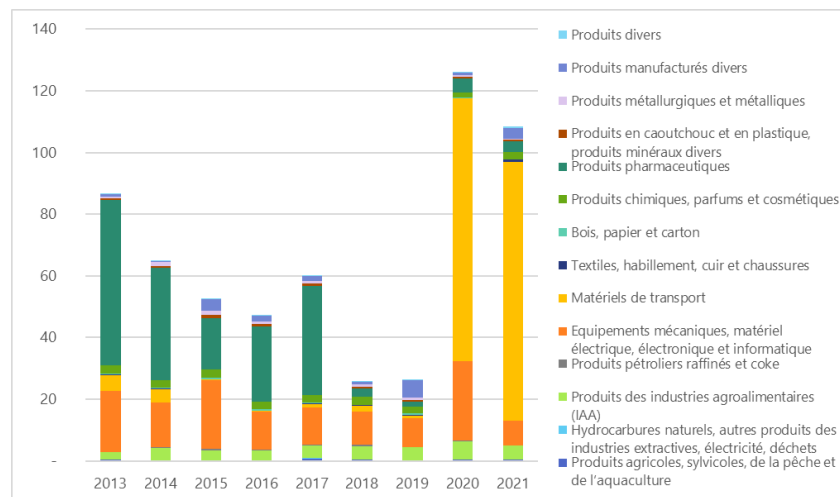
En 2021, le **volume des échanges a baissé par rapport à l'année précédente**, son plus haut niveau, atteignant une valeur de 126,0 MEUR (-10,8 %), mais reste au-dessus de la moyenne des volumes bilatéraux sur la dernière décennie (78,1 MEUR). La France dispose d'un excédent commercial structurel vis-à-vis de l'Ouganda : les

exportations s'élevant en moyenne à 61,9 MEUR sur 10 ans, avec leur point le plus bas en 2018 (25,8 MEUR), tandis que la moyenne des importations est de 16,2 MEUR, avec un niveau au plus bas en 2019 (11,8 MEUR).

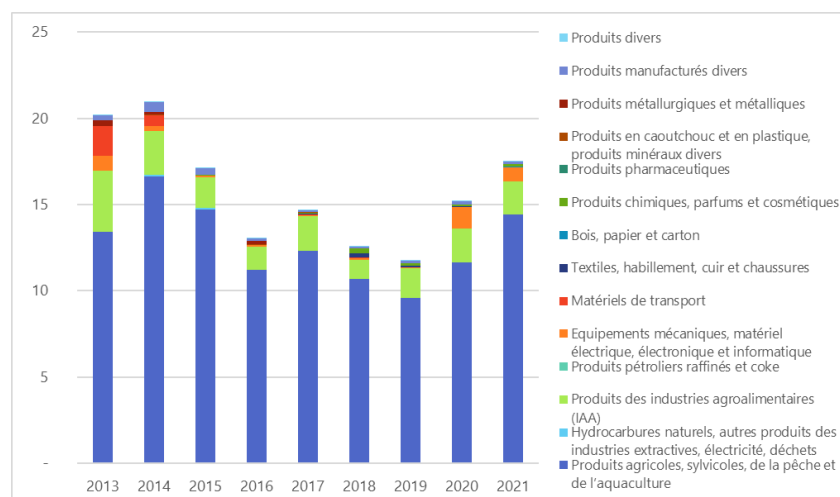
Evolution des échanges commerciaux franco-ougandais (MEUR) – Sources : Douanes françaises, compilation SER



Décomposition des exportations françaises vers l'Ouganda (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis l'Ouganda (MEUR) – Sources : Douanes françaises



❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda

Par le SER de Nairobi



L'excédent commercial se creuse, malgré des échanges marginaux

En 2021, le Rwanda est le 174^{ème} fournisseur de l'hexagone et son 154^{ème} client dans le monde ; son 11^{ème} fournisseur et client en AEOI. La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Rwanda, qui s'est établi à 33,8 MEUR par an en moyenne sur la décennie, mais qui a connu un comportement erratique, de 11,0 MEUR en 2013 à 20,7 MEUR en 2021, après un point haut à 236,0 MEUR en 2016 en raison de la vente de deux airbus. Nos exportations vers le Rwanda sont constituées pour moitié d'équipements mécaniques, électriques et électroniques, de produits pharmaceutiques ainsi que de produits chimiques, parfums et cosmétiques ; côté rwandais, elles sont essentiellement composées de produits agricoles.

Un léger rebond des exportations françaises vers le Rwanda en 2021

En 2021, d'après les Douanes françaises, les exportations françaises vers le Rwanda ont augmenté sur un an et s'établissent à 25,7 MEUR (+26,0 %), au-dessus de la moyenne annuelle de 17,2 MEUR sur la période 2010-2020 (hors résultats exceptionnels de 2016). Après s'être tassées en 2020 sous l'effet de la pandémie pour atteindre 20,4 MEUR, les exportations françaises vers le Rwanda marquent un léger rebond en 2021 (+26,0 %). Cette hausse s'explique principalement par des hausses significatives des exportations dans trois secteurs phares du commerce français, à savoir l'agroalimentaire, les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique, et les produits chimiques, parfums et cosmétiques. **Les exportations reposent sur trois secteurs principaux**, qui comptent pour 81,5 % de nos exportations vers le Rwanda :

- Les « **produits des industries agroalimentaires** » (8,6 MEUR – 33,4 %), en hausse de +30,4 % par rapport à 2020 ;
- Les « **équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique** » (7,7 MEUR – 30,1 %), en hausse de +48,5 % par rapport à 2020 ;
- Les « **produits pharmaceutiques** » (4,6 MEUR - 18,0 %), en baisse de -8,4 % par rapport à 2020.

Le Rwanda reste un client marginal pour la France, tant dans le monde, qu'en Afrique Subsaharienne : les exportations françaises vers le Rwanda représentent **moins de 0,005 % des exportations françaises dans le monde, alors que le Rwanda représente 0,02 % du PIB mondial** ; que **0,3 % de nos exportations vers l'Afrique Subsaharienne**, faisant du Rwanda le **154^{ème} client mondial** de la France, **34^{ème} sur le continent** et le **11^{ème} en Afrique de l'Est et Océan Indien** (AEOI). Une situation qui s'explique par **(i) l'étroitesse du marché rwandais** (13,0 millions d'habitants en 2020 pour un PIB/habitant de 816 USD) et **(ii) par la faible pénétration des produits français** hors des centres urbains, en raison d'un positionnement milieu de gamme peu adapté à la demande actuelle du Rwanda qui porte d'abord sur des produits bon marché.

Alors que les exportations rwandaises vers la France chutent légèrement en 2021, après plusieurs années de croissance

Depuis 2015, les importations françaises depuis le Rwanda sont en constante augmentation (+140,1 %, à 5,9 MEUR en 2020), portées notamment par les **produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture** (+129,1 % entre 2015 et 2020). Les exportations rwandaises vers la France sont concentrées sur des produits à faible valeur ajoutée, à 84,7 % des produits agricoles non transformés. **Entre 2020 et 2021, les importations françaises en provenance du Rwanda ont toutefois diminué de -15,8 %**. Cette baisse s'explique par la baisse des « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » de -9,6 % à 4,2 MEUR, tandis que les importations de « textiles, habillement, cuir et chaussures » ont baissé de -61,3 % pour s'établir à 0,4 MEUR.

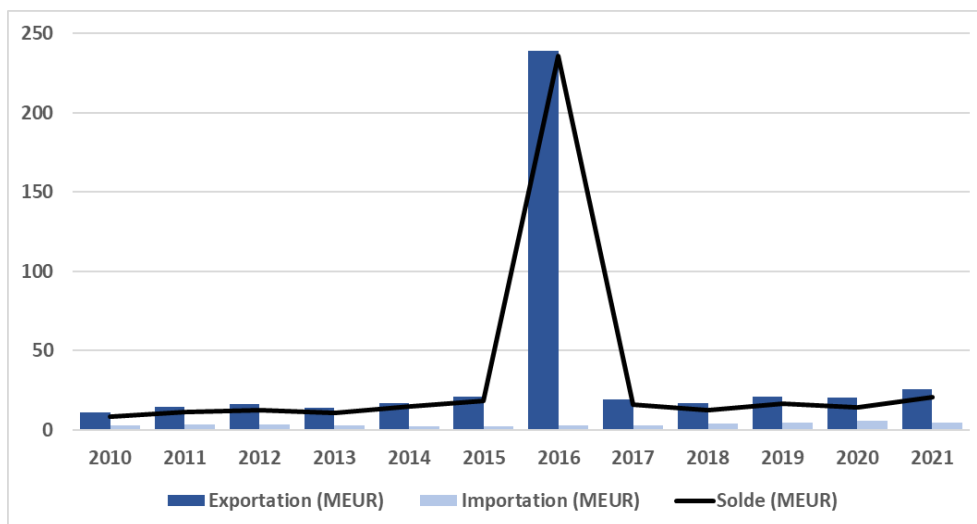
Le Rwanda reste un fournisseur marginal pour la France : 174^{ème} fournisseur mondial ; 40^{ème} en Afrique Subsaharienne et 11^{ème} en AEOI (sur les 15 pays de la zone couverte par le SER).

En résulte une amélioration de l'excédent français, qui représente toutefois des montants marginaux

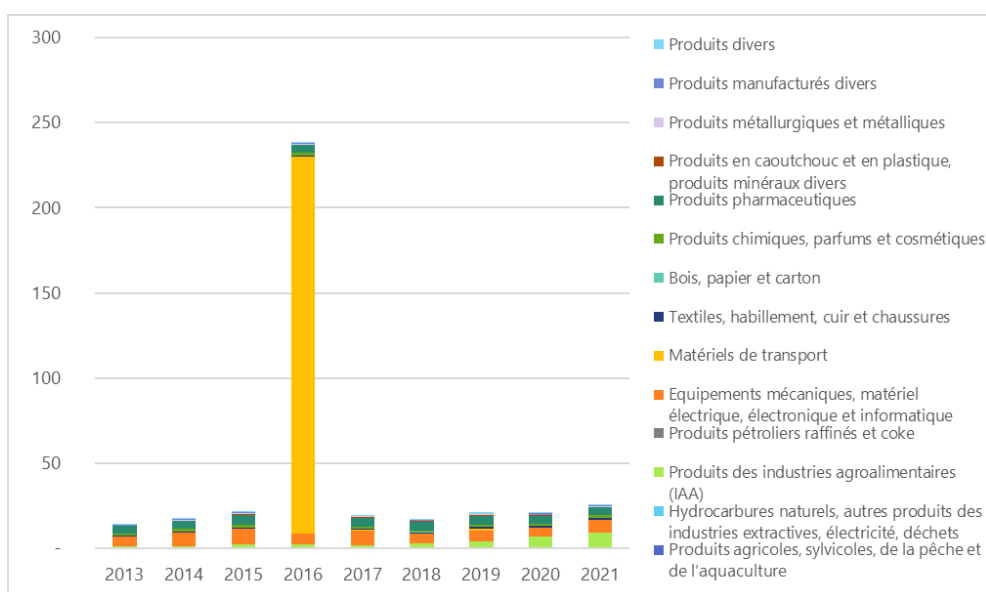
La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Rwanda, qui, hors l'année exceptionnelle 2016, qui avait vu la vente de deux Airbus, s'est établi en moyenne à 13,6 MEUR entre 2010 et 2020, avec une tendance à la croissance entre 2020 et 2021 (+42,9 %). Cet excédent structurel s'explique principalement par la différence de valeur ajoutée des appareils d'exportations entre nos deux pays : là où la France exporte des produits à forte valeur ajoutée, les exportations rwandaises sont principalement composées de produits agricoles, à faible valeur ajoutée.

Poussé par une hausse des exportations et une baisse des importations, l'excédent commercial français atteint un point haut historique (hors 2016) à 20,7 MEUR en 2021.

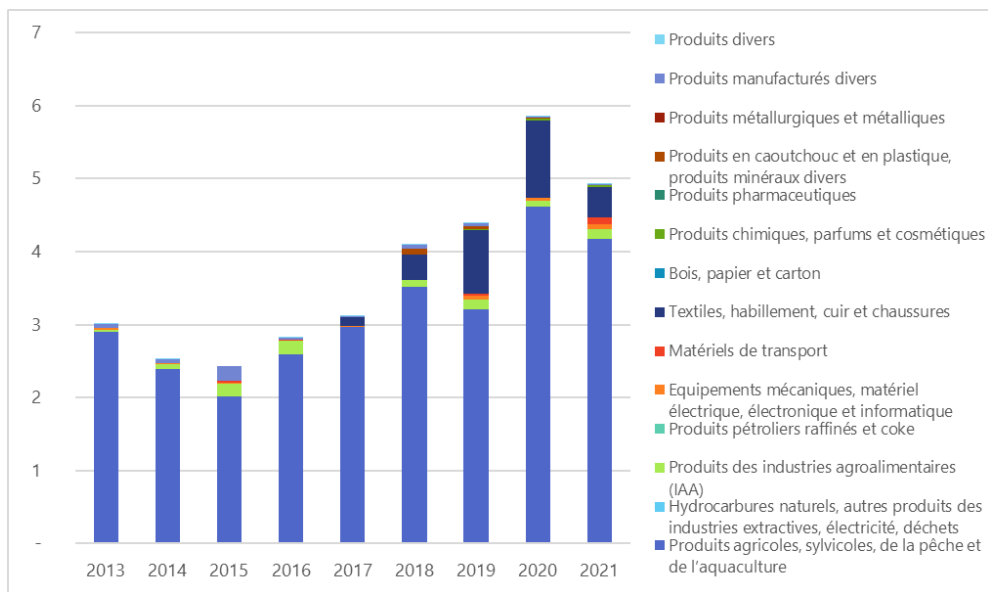
Evolution des échanges commerciaux franco rwandais (MEUR) – Sources : Douanes françaises, compilation SER



Décomposition des exportations françaises vers le Rwanda (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis le Rwanda (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Communauté d'Afrique de l'Est – Soudan du Sud

Par le SE de Kampala



Des échanges bilatéraux marginaux et en décroissance

Le commerce bilatéral entre la France et le Soudan du Sud reste particulièrement faible (1,7 MEUR). La faiblesse des échanges s'est accentuée avec la baisse de -76,8 % des exportations en 2021 par rapport à 2020. La France bénéficie d'un excédent structurel, porté par les exportations. Les exportations françaises à destination du Soudan du Sud, de même que les importations de produits sud-soudanais, sont marginales (moins de 0,0001 % du total de nos exportations et de nos importations).

Le volume et la structure des exportations françaises ont changé en 2021

Par rapport à 2020, les exportations à destination du Soudan du Sud ont fortement diminué (-76,8 %) pour s'établir à 1,7 MEUR en 2021. **Les quatre postes d'exportations principaux (équivalant à un peu plus de 80 % des exportations françaises) sont les suivants :**

- Les boissons alcoolisées distillées (27,3 % du total, soit 378 K€) **ont progressé de +36,5 % par rapport à 2020. En 2020, les boissons alcoolisées représentaient le 4ème poste d'exportation ;**
- Les aliments homogénéisés et diététiques (19 %, soit 263 K€) **ont progressé de +89,2 % par rapport à 2020.**
- Les articles de sports, jeux et jouets (18,6 %, soit 257 K€) **ont progressé de +128 K€, soit une hausse de +99,2 % par rapport à 2020.**
- Les cartes électroniques assemblées, cinquième poste d'exportation, **ont diminué de -1,7 % mais sont devenues le 4ème poste.**

Des importations françaises également en baisse en 2021 et désormais marginales

En 2021, **les importations françaises en provenance du Soudan du Sud ont chuté de plus de la moitié (-58,3 %)** et s'établissent à 27,2 kEUR. L'écart entre la valeur des importations totales en 2021 et des importations en 2019 est encore plus important, avec une chute de -82,0 %. Les importations de la France de biens sud-soudanais se décomposent en **deux postes principaux** (équivalent à un peu plus de 55,5 % du total) :

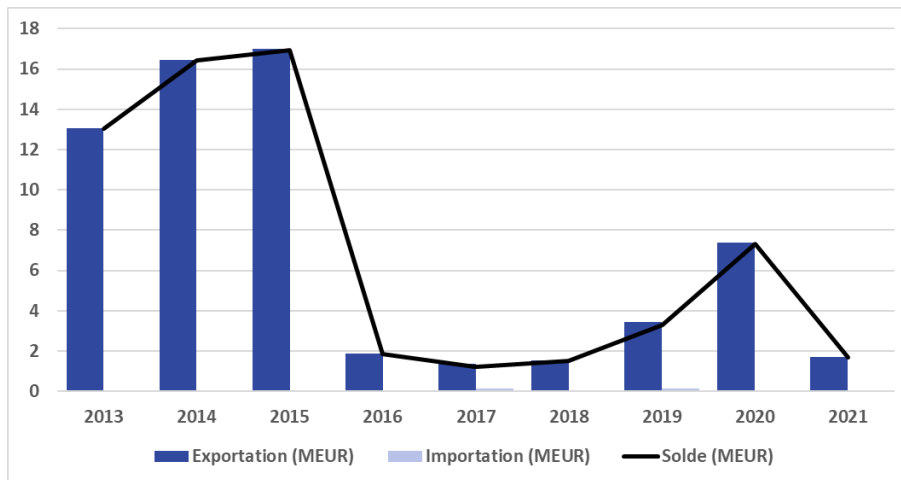
- Les huiles et les graisses végétales et animales ont représenté 33,3 %, soit 9 K€. Auparavant, aucune entreprise française en provenance du Soudan du Sud n'avait importé des huiles et des graisses.
- Les articles de sports, jeux et jouets (22,2 %, soit 6 K€) ont triplé.

Des échanges bilatéraux qui chutent ainsi en 2021

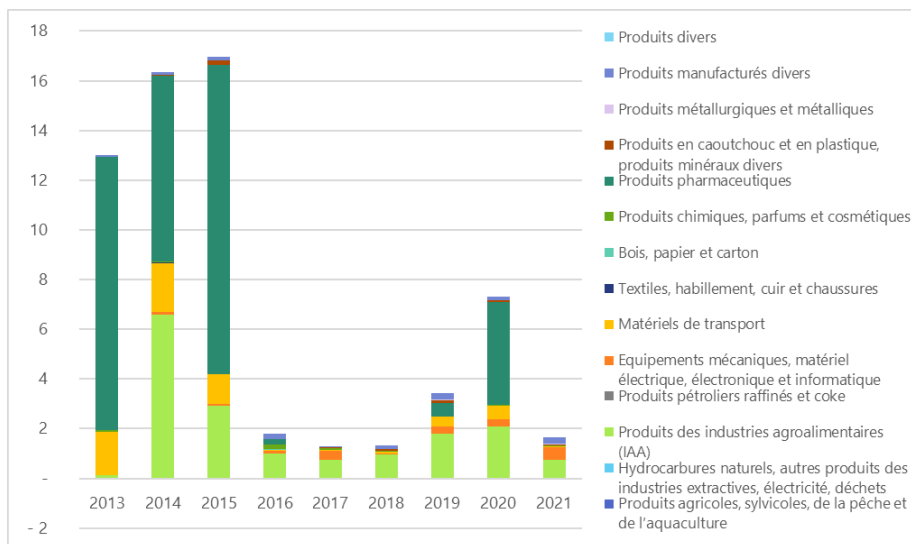
En moyenne, le volume du solde des échanges bilatéraux atteint 5,7 MEUR de 2010 à 2020. Après une croissance puis un pic à 16,4 MEUR en 2015, le volume des échanges a chuté fortement en 2016, tombant à 1,8 MEUR (-89,1 %), son plus bas niveau depuis 2013, et a continué de baisser jusqu'en 2018. Entre 2020 et 2021, le volume échangé s'est de nouveau contracté (-76,6 %), passant de 7,5 MEUR à 1,7 MEUR en 2021.

Structurellement, le volume reste en faveur de la France avec un solde commercial excédentaire. Mécaniquement, l'évolution du solde est presque parfaitement corrélée à l'évolution des exportations françaises. Sur la période de 2010 à 2021, les importations n'ont jamais dépassé 142 kEUR. **En 2021, le solde extérieur se contracte ainsi de -76,9 %.**

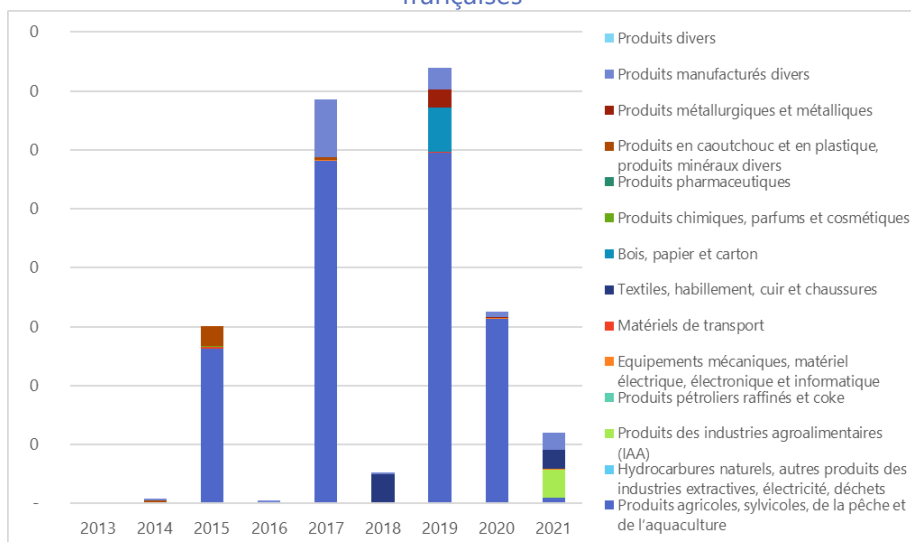
Evolution des échanges commerciaux France-Soudan du Sud (MEUR) – Sources : Douanes françaises, compilation SER



Décomposition des exportations françaises vers le Soudan du Sud (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis le Soudan du Sud (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Communauté d'Afrique de l'Est – Tanzanie

Par le SE de Dar es Salam



Recul des échanges bilatéraux en 2021

En 2021, le commerce bilatéral entre la France et la Tanzanie reste modeste avec un total échangé de 80,9 MEUR. La France bénéficie toujours d'un excédent commercial structurel avec la Tanzanie, 18,8 MEUR en 2021. Toutefois, la forte baisse des ventes françaises dans plusieurs secteurs clés fait mécaniquement chuter l'excédent commercial français de -38,4 % par rapport à l'année 2020. La Tanzanie constitue le 28^{ème} client de la France en Afrique Subsaharienne (131^{ème} au niveau mondial et 8^{ème} au niveau de l'AEOI) et son 26^{ème} fournisseur africain (129^{ème} au niveau mondial et 7^{ème} au niveau de l'AEOI). Le resserrement des relations bilatérales avec la visite en Tanzanie de Franck Riester, ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, en octobre 2021, et la venue de la présidente Samia Suluhu Hassan à Paris en février 2022 annoncent une relation bilatérale dynamisée et une présence française consolidée et diversifiée.

Les exportations françaises vers la Tanzanie, en forte baisse (-24,7 %) à 49,9 MEUR

En 2021, d'après les Douanes françaises, les exportations françaises vers la Tanzanie ont baissé de -24,7 % et s'établissent à 49,9 MEUR, principalement sous l'effet d'un recul de nos ventes d'équipements, mais pas seulement. En effet, les principaux postes de ventes françaises, concentrés dans quatre secteurs représentant 82,5 % du total de nos exports vers la Tanzanie, sont en baisse à l'exception des produits des industries agroalimentaires (IAA) :

- Les « **équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique** » (**16,4 MEUR – 32,9 %**) en baisse (-27,7 %) en 2021 en raison notamment de la diminution de nos ventes de machines industrielles et agricoles (-44,2%) ;
- Les « **produits industriels agroalimentaires** » (**9,3 MEUR - 18,6 %**) en hausse de +38,0 %. Nos ventes en vins et spiritueux (+151 %) et en céréales (+20 %) ont particulièrement augmenté en 2021 ;
- Les « **produits chimiques, parfums et cosmétiques** » (**8,0 MEUR – 16,0 %**) en baisse de -24,2 % ;
- Les « **matériels de transport** » (**7,5 MEUR – 14,9 %**) en forte baisse de -63,7 %.

Cette tendance à la baisse ne se retrouve pas au niveau des échanges commerciaux globaux de la Tanzanie puisque le pays a maintenu ses importations de biens à un niveau relativement stable sur l'année fiscale 2020/2021 (+2 % par rapport à l'année fiscale précédente) et a connu une hausse de ses exportations de biens (+10 % par rapport à l'année fiscale précédente).

La Tanzanie reste un client marginal pour la France, tant dans le monde qu'en Afrique Subsaharienne : elle ne représente que 0,01 % des exportations françaises dans le monde et 0,5 % de nos exportations vers l'Afrique Subsaharienne.

Des importations françaises toujours concentrées dans les produits à faible valeur ajoutée, en recul (-12,9 %) à 31,0 MEUR

En 2021, les importations françaises en provenance de Tanzanie ont baissé pour se situer à 31,0 MEUR, soit une diminution de -12,9 % par rapport à 2020.

Plus de 75 % du montant de nos importations proviennent de deux secteurs : les « **produits des industries agroalimentaires** » (11,75 MEUR – 37,9 %) ainsi que les « **produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture** » (11,72 MEUR – 37,8 %). Les importations dans ces secteurs ont respectivement baissé de -25,2 % et -21,8 % par rapport à 2020.

La France importe essentiellement des produits à faible valeur ajoutée comme le tabac brut (7,8 MEUR), les préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche (3,3 MEUR) ainsi que les fruits tropicaux et subtropicaux (3,3 MEUR).

La balance commerciale française demeure structurellement excédentaire, 17 MEUR, malgré une chute de l'excédent commercial (- 42%) en 2021

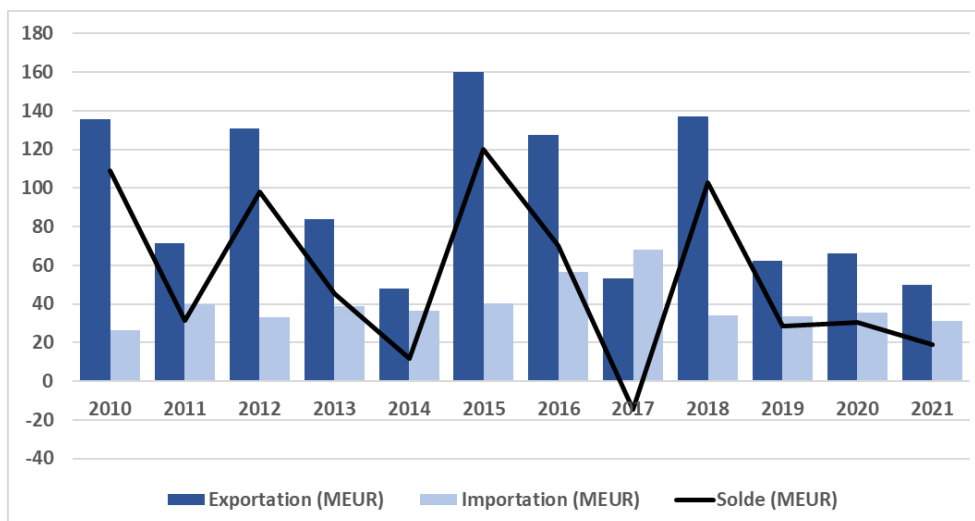
Avec la baisse des exportations françaises en 2021, l'excédent commercial français a mécaniquement diminué passant de 30,6 MEUR en 2020 à 18,8 MEUR en 2021, soit une baisse de - 38,4 %. Ce résultat est en deçà de la moyenne de 57,5 MEUR au cours des dix dernières années. Sur cette même période, aucune tendance générale ne peut être dégagée quant à la variation du solde commercial. La forte volatilité de ce dernier s'explique par la faiblesse structurelle des échanges commerciaux entre la France et la Tanzanie, eux-mêmes dépendants de contrats venant temporairement et de manière discontinue doper les exportations. Ainsi, l'excédent commercial de la France avec la Tanzanie avait culminé à 102,9 MEUR en 2018 (soit 5 fois plus qu'en 2021) suite à l'acquisition par Air Tanzania de quatre Airbus A220-300.

Perspectives de renforcement de la relation commerciale bilatérale franco-tanzanienne

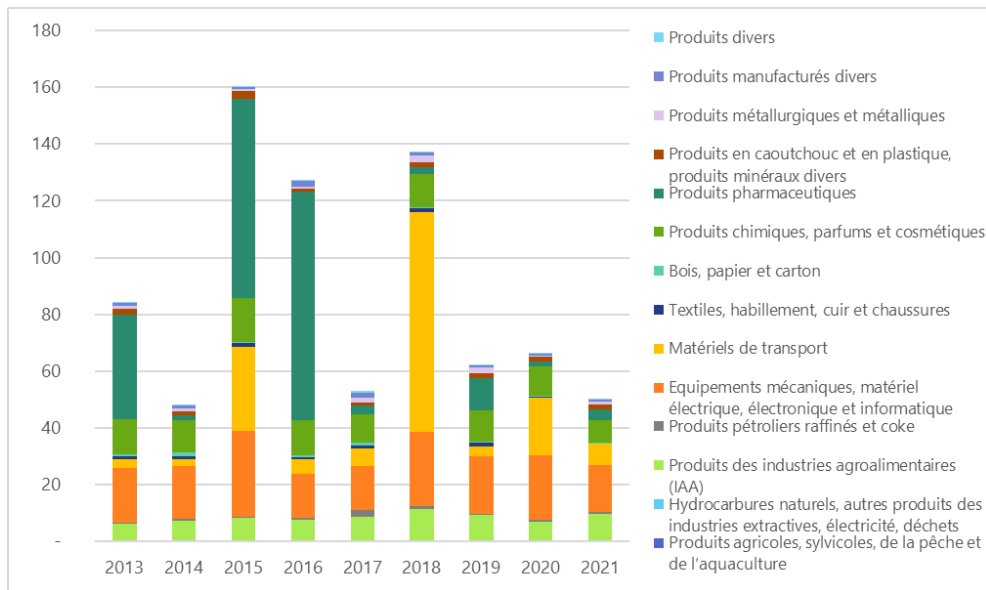
L'année 2021 a été le témoin de l'intensification du dialogue franco-tanzanien grâce à l'arrivée de Samia Suluhu Hassan à la présidence d'une part et à la volonté du président Macron de renforcer nos liens avec les pays d'Afrique de l'Est d'autre part. Ceci s'est concrétisé par la visite de Franck Riester, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, en Tanzanie le 19 octobre 2021 et poursuivi par la venue de la présidente Samia Suluhu Hassan à Paris du 11 au 14 février 2022. Les relations commerciales étaient l'un des sujets principaux de chaque visite.

Les missions d'entreprises organisées par Business France, Bpifrance et MEDEF International au 1er semestre 2022 contribuent également au développement des relations commerciales franco-tanzaniennes. Par ailleurs, au travers de la Chambre de commerce franco-tanzanienne, créée en 2020, et forte de la présence de Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF), la France a développé en Tanzanie un écosystème permettant de favoriser la présence française via l'accompagnement des entreprises souhaitant établir des relations commerciales avec le pays ou s'y implanter.

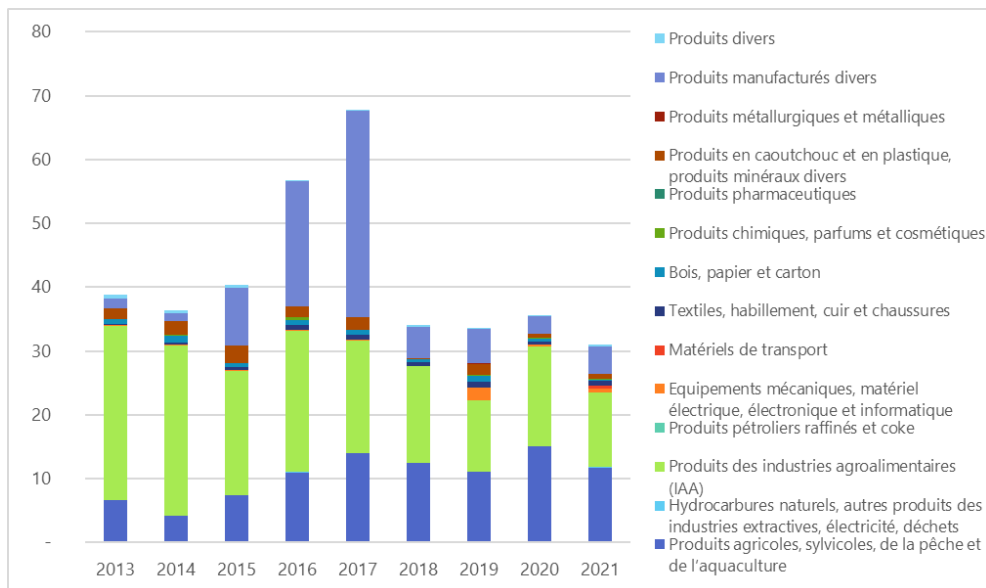
Evolution des échanges commerciaux franco-tanzaniens (MEUR) – Sources : Douanes françaises, compilation SER



Décomposition des exportations françaises vers la Tanzanie (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis la Tanzanie (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Indicateurs régionaux : Communauté d'Afrique de l'Est

Indicateurs Pays	Burundi	Kenya	Ouganda	Rwanda	Sud Soudan	Tanzanie
<i>Population (M hab.) ONU, 2020</i>	11,9	53,8	45,7	13,0	11,2	59,7
<i>Croissance démographique (%) ONU, 2015-2020</i>	3,1	2,3	3,6	2,6	0,9	3,0
<i>Doing Business (classement) 2020</i>	166	56	116	38	185	141
<i>Rang Indice de corruption - Transparency international 2021</i>	169	128	144	52	180	87
Macroéconomie						
<i>PIB (Mds USD) FMI, 2021</i>	3,3	109,8	42,5	11,1	5,2	70,3
<i>PIB/hab (USD) FMI, 2021</i>	272	2 205	1 000	859	364	1 177
<i>Croissance du PIB réel (%) FMI, 2021</i>	2,4	7,2	5,1	10,2	5,3	4,9
<i>Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI, 2021</i>	8,3	6,1	2,2	0,8	5,3	3,7
Finances Publiques						
<i>Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI, 2021</i>	-3,9	-8,1	-7,8	-6,9	10,0	-3,3
<i>Dettes publiques (%PIB) FMI, 2021</i>	68,6	68,1	51,6	68,6	58,2	40,8
<i>Dettes publiques extérieures (%PIB) FMI, 2021</i>	20,0	33,3	32,9	55,8	-	28,5
Echanges						
<i>Balance des biens (%PIB) CNUCED, 2020</i>	-	-8,3	-6,8	-16,2	-	-1,8
<i>Exportation française vers (MEUR) 2021</i>	8,6	156,0	107,2	25,2	1,4	62,2
<i>Importation française depuis (MEUR) 2021</i>	2,0	134,4	17,5	4,9	0,0	31,0
<i>Balance courante (%PIB) FMI, 2021</i>	-13,5	-5,4	-7,9	-10,5	-7,6	-3,3
<i>Transferts de la diaspora (%PIB) FMI, 2020</i>	1,5	3,1	2,8	2,3	29,5	0,6
<i>Réserves de change (mois d'import) FMI, 2021</i>	2,1	4,4	4,0	4,6	0,5	4,9
Développement						
<i>IDH, BM, 2020</i>	0,43	0,60	0,54	0,54	0,43	0,53
<i>Espérance de vie à la naissance (2015-2020) ONU</i>	61,0	66,2	62,8	68,4	57,4	64,8
<i>Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM</i>	72,8	37,1	41,0	56,6	76,5	49,4
<i>Emissions de CO2 par habitant (tonnes) BM 2018</i>	0,05	0,36	0,14	0,09	0,13	0,21
Notation Dette Souveraine						
S&P	-	B	B	B+(-)	-	-
Moody's	-	B2(-)	B2	B2(-)	-	B2
Fitch	-	B+(-)	B+(-)	B+(-)	-	-
Politique Monétaire						
<i>Taux directeur **</i>	-	7,0	6,5	5	-	5,0

Corne de l'Afrique – Djibouti

Par le SE d'Addis Abeba



Des échanges commerciaux toujours déséquilibrés, en faveur des exportations françaises

En 2021, le commerce bilatéral entre la France et Djibouti reste modeste, avec un total échangé de 71,9 MEUR selon les Douanes françaises. Les exportations françaises vers Djibouti ont régressé de -3,2 % par rapport à 2020, pour atteindre 70,8 MEUR. Les importations françaises depuis Djibouti sont, elles, faibles (1,2 MEUR), en baisse de -24,0 % par rapport à l'année précédente. La relation commerciale bilatérale est ainsi marquée par un fort déséquilibre structurel des échanges en faveur de la France avec un excédent commercial s'élevant à 69,7 MEUR par an en moyenne (2010-2020) et 69,6 MEUR en 2021. Djibouti constitue le 25^{ème} client de la France en Afrique Subsaharienne (122^{ème} au niveau mondial ; 6^{ème} au niveau de l'AEIO) et son 43^{ème} fournisseur (194^{ème} au niveau mondial ; 13^{ème} au niveau de l'AEIO). La France est, de son côté, le 11^{ème} partenaire de Djibouti à l'import (2^{ème} européen après l'Ukraine) et son 14^{ème} à l'export (5^{ème} au niveau européen), selon les données UN Comtrade de 2021.

Des exportations françaises relativement stables, dominées par les produits agroalimentaires

En 2021, les exportations françaises vers Djibouti ont légèrement baissé pour se situer à 70,8 MEUR, soit une diminution de -3,2 % par rapport à 2020. Un peu moins des deux tiers (62,4 %) de nos exportations vers Djibouti proviennent de trois postes, tous témoignant d'une performance moindre en 2021 :

- Les « **produits des industries agroalimentaires** » (18,4 MEUR – 26,0 %), principalement des produits laitiers et fromages, des biscuits et pâtisseries de conservation ainsi que des plats préparés, sont en baisse par rapport à 2020 (-22,7 %) ;
- Les « **équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique** » (16,1 MEUR – 22,8 %) ont aussi reculé en 2021 (-13,9 %) ;
- Les « **produits pharmaceutiques** » (9,6 MEUR - 13,6 %) ont baissé de -1,9 %.

Notons que les ventes françaises de « **textiles, habillement, cuir et chaussures** » à destination de Djibouti, se sont, elles, fortement accrues en 2021. Elles ont atteint 6,3 MEUR, multipliées par plus de 8 par rapport à l'année précédente.

Djibouti reste donc un client marginal pour la France, tant dans le monde (0,01 % des exportations françaises) qu'en Afrique Subsaharienne (0,7 % des exportations françaises vers la région).

Des importations françaises, en baisse de -24,0 %, entraînées par la chute des ventes djiboutiennes de produits agricoles

Les importations françaises en provenance de Djibouti sont modestes : 2,0 MEUR par an en moyenne (2010-2020) et 1,2 MEUR en 2021. Nos seules importations significatives sont les « **produits manufacturés divers** » pour 883,4 kEUR, et les « **produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture** » (majoritairement du café en provenance d'Éthiopie²) pour 168,6 kEUR ; ces deux postes représentant 90,3 % du total de nos importations. Les ventes djiboutiennes vers la France de « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » ont chuté en 2021 (-61,8 %) se répercutant sur le total des achats français à Djibouti, également en baisse (-24,0 %).

La faiblesse de nos importations en provenance de Djibouti s'explique par la structure économique du pays, essentiellement fondée sur le secteur des services (75 % du PIB). En outre, les rares activités exportatrices (sel, bétail) trouvent leurs débouchés en Éthiopie, son voisin enclavé, ou à l'Est.

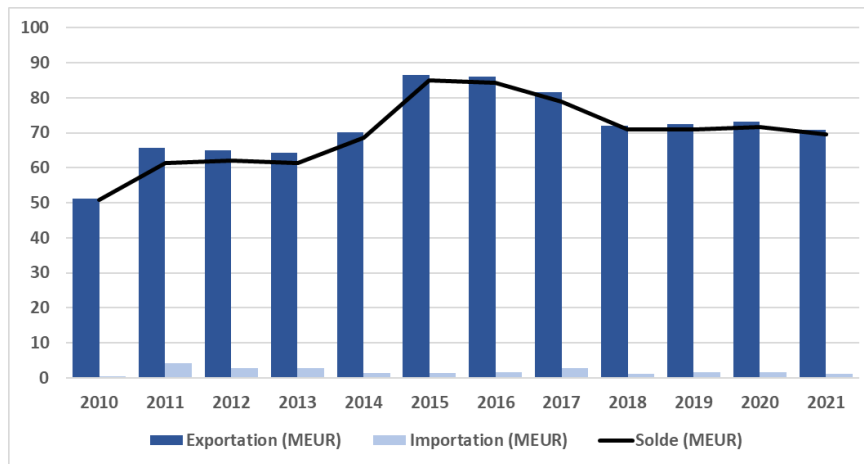
Une balance commerciale française structurellement excédentaire

La relation commerciale bilatérale franco-djiboutienne est ainsi marquée par un fort déséquilibre structurel des échanges en faveur de la France avec un excédent commercial s'élevant à 69,7 MEUR par

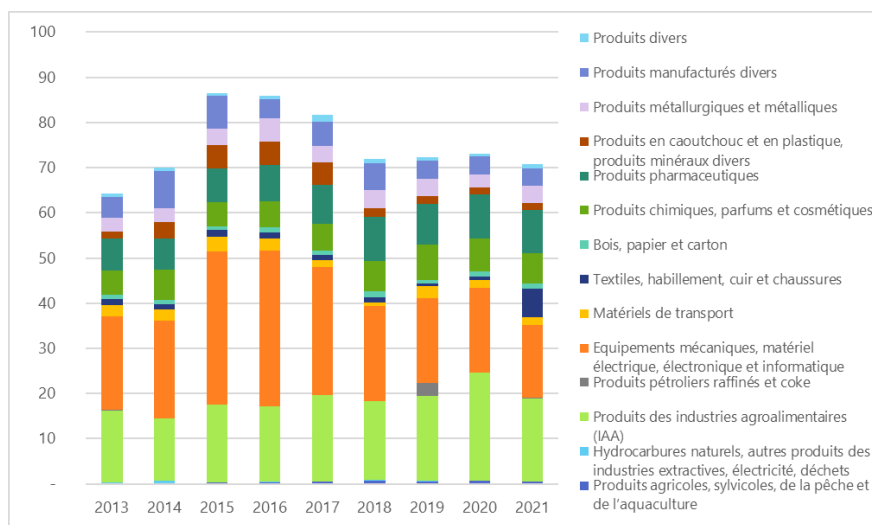
² Une part significative des exportations comptabilisées comme djiboutiennes sont des biens exportés par l'Éthiopie, en transit à Djibouti.

an en moyenne (2010-2020) et 69,6 MEUR en 2021. Ce dernier a connu une légère baisse en 2021 (-2,8% par rapport à 2020), conséquence d'un repli des échanges commerciaux entre les deux pays cette même année (71,9 MEUR ; en dessous de la moyenne décennale qui se situe à 73,6 MEUR entre 2010 et 2020).

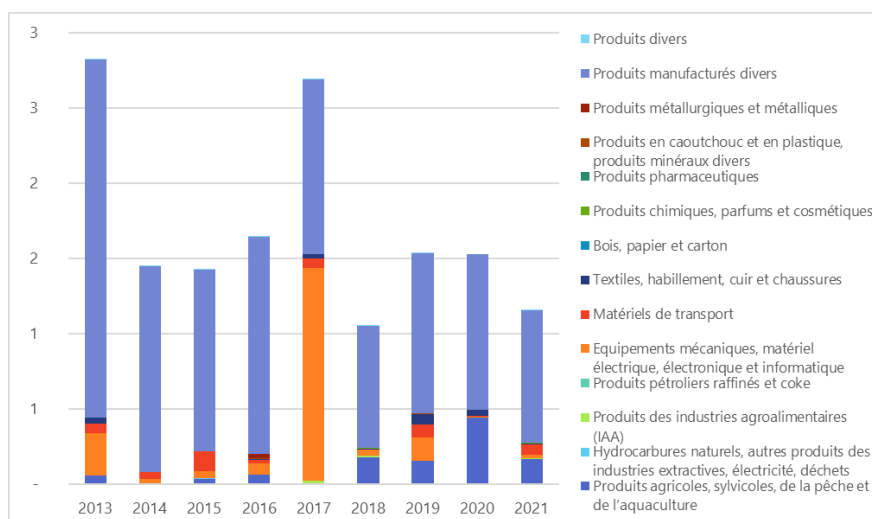
Evolution des échanges commerciaux franco-djiboutiens (MEUR) – Sources : Douanes françaises, compilation SER



Décomposition des exportations françaises vers Djibouti (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis Djibouti (MEUR) – Sources : Douanes françaises



❖ Corne de l'Afrique – Erythrée

Par le SE d'Addis Abeba



Des échanges en diminution depuis 2018, à un niveau toujours marginal

Malgré un pic des échanges ayant atteint 5,5 MEUR en 2018, le commerce bilatéral entre la France et l'Erythrée reste négligeable (3,0 MEUR en 2021). La France bénéficie d'un excédent structurel, en moyenne de 2,4 MEUR sur la décennie. En 2021, l'Erythrée représente le 204^{ème} client de la France (2,2 MEUR) et son 198^{ème} fournisseur (0,8 MEUR) au niveau mondial ; 46^{ème} client et 44^{ème} fournisseur au niveau de l'Afrique Subsaharienne ; et 14^{ème} client et fournisseur au niveau de l'AEOL.

Des exportations vers l'Erythrée en baisse depuis 2018

Depuis le pic de 2018 (5,4 MEUR) dû aux exportations de l'industrie manufacturière, les exportations françaises vers l'Erythrée diminuent chaque année pour atteindre 2,2 MEUR en 2021 (-21,0 % par rapport à 2020). Entre 2020 et 2021, la structure des exportations a peu évolué, les trois quarts étant concentrés sur les principaux postes d'exportations françaises :

- Les **produits issus de l'industrie manufacturière** (2,2 MEUR – 98,9 % des exportations) se sont contractés de -21,7 % en 2021 ;
- Les « **produits chimiques, parfums et cosmétiques** » (1,1 MEUR – 47,8 %) ont baissé de -25,6 % ;
- Les « **équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique** » (0,4 MEUR – 19,3 %) ont baissé de -24,9 % ;
- Les « **produits des industries agroalimentaires** » (0,2 MEUR – 8,3 %) ont augmenté de +111,4 %.

Au 1er semestre 2022, les exportations françaises vers l'Erythrée ont quadruplé par rapport au 1er semestre 2021, passant de 0,7 MEUR à 2,9 MEUR. Cette progression est portée par les « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique » (+870 %) qui passent de 0,2 MEUR à 2,0 MEUR.

Des importations marginales en baisse qui reprennent légèrement en 2021

Les importations provenant d'Erythrée restent très marginales et leur composition volatile au vu des faibles montants. Sur la décennie, les importations françaises de produits érythréens ont atteint leur pic en 2015 (2,1 MEUR). Depuis, les importations ne font que décroître, à l'exception de la légère reprise en 2018 (140,0 kEUR). Les importations repartent à la hausse en 2021, pour atteindre 788,3 kEUR (vs 39,4 kEUR en 2020), au-dessus de la moyenne décennale de 588,4 kEUR.

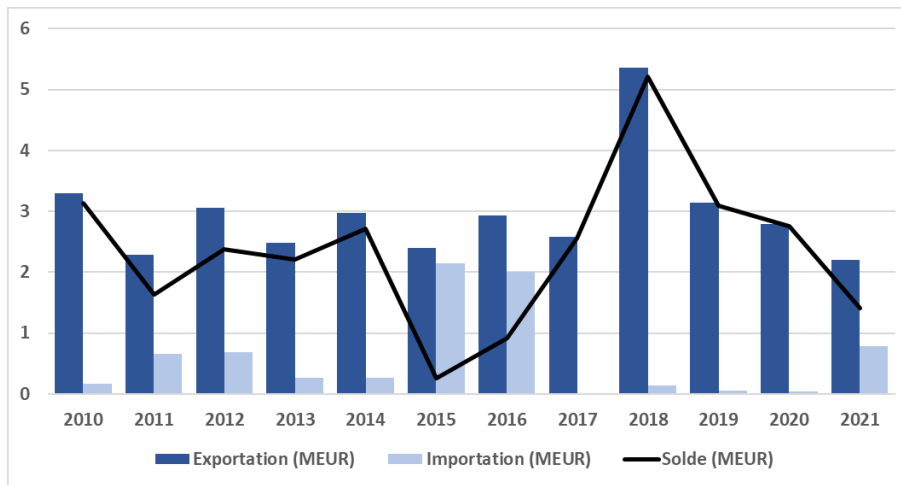
La structure des importations a largement changé sur la décennie. Les produits agricoles érythréens représentaient 97,2 % des importations en 2013, alors qu'elles ne représentent plus qu'1,1 % en 2021. De plus, entre 2020 et 2021, la structure des échanges a également évolué. Les produits agroalimentaires constituent le principal poste d'importation en 2021 (373,4 kEUR - 47,4 %), alors qu'ils représentaient 0,2 % l'année d'avant. De même, le second poste d'importation de 2021 correspond aux « produits pharmaceutiques » (280,3 kEUR - 35,6 %) ; alors qu'il n'y en avait jamais eu auparavant. Inversement, principal poste d'importation en 2020, les produits « textiles, habillement, cuir et chaussures » constituent le troisième poste d'importation en 2021 (111,7 kEUR - 14,2 %).

Au 1er semestre 2022, les importations françaises depuis l'Erythrée sont en légère hausse par rapport au 1er trimestre 2021 (+ 3,8 %), passant de 459 kEUR à 476 kEUR. Cette hausse s'explique par la reprise des importations de « textiles, habillement, cuir et chaussures » (+100,3% ; 424 kEUR) et des « produits métallurgiques et métalliques » (x2819) qui passent de 27 EUR à 76 kEUR.

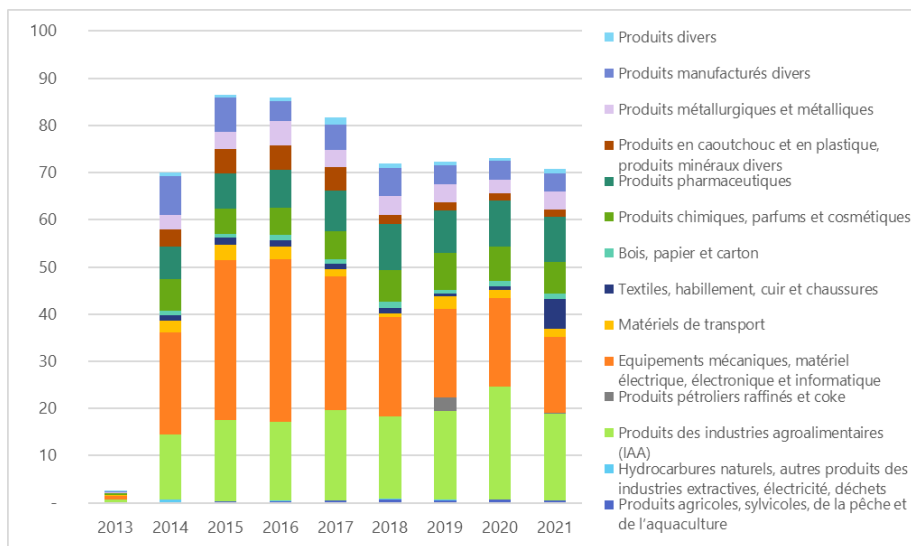
Une balance commerciale française structurellement excédentaire

La relation commerciale bilatérale franco-érythréenne est marquée par un déséquilibre structurel des échanges en faveur de la France avec un excédent commercial s'élevant à 2,4 MEUR par an en moyenne (2010-2020) et 1,4 MEUR en 2021. Ce dernier a connu une légère baisse en 2021 (-48,5 % par rapport à 2020), conséquence d'un repli des échanges commerciaux entre les deux pays cette même année (3,0 MEUR ; en dessous de la moyenne sur les 7 dernières années qui se situe à 3,6 MEUR entre 2010 et 2020).

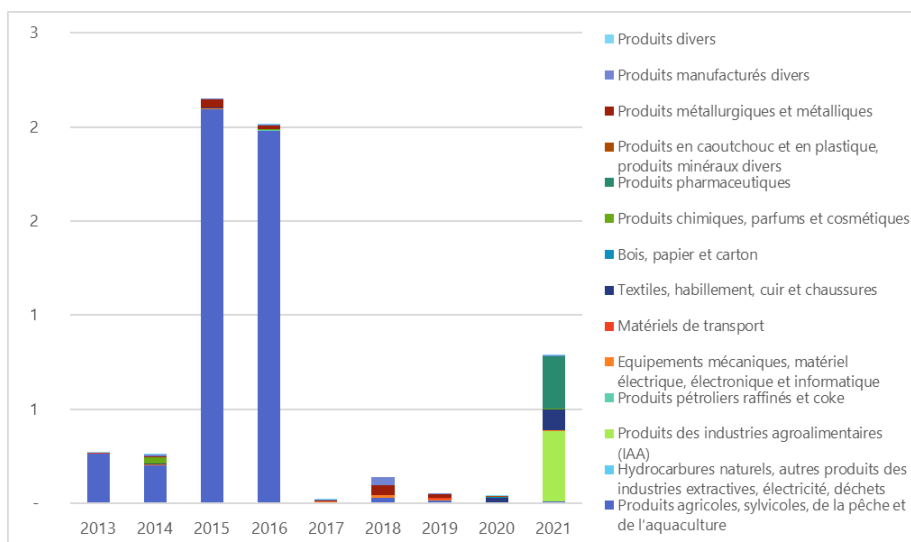
Evolution des échanges commerciaux franco-érythréens (MEUR) – Sources : Douanes françaises, compilation SER



Décomposition des exportations françaises vers l'Erythrée (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis Djibouti (MEUR) – Sources : Douanes françaises



❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Ethiopie

Par le SE d'Addis-Abeba



Le commerce bilatéral France-Ethiopie rythmé par les livraisons d'Airbus

L'Éthiopie est un partenaire commercial majeur de la France en Afrique Subsaharienne. Néanmoins, le commerce bilatéral de biens entre les deux pays connaît une nouvelle baisse en 2021 avec un total échangé de 472,5 MEUR. L'Éthiopie représente le 5^{ème} excédent commercial de la France en Afrique Subsaharienne avec un solde de 342,5 MEUR. L'Éthiopie constitue le 75^{ème} client de la France (407,5 MEUR) et son 108^{ème} fournisseur (65,0 MEUR). Selon les données de la Banque Centrale d'Éthiopie, en 21/22, la France se positionne au 20^{ème} rang des fournisseurs du pays, avec 0,8 % des importations (139 MUSD) et le 19^{ème} pays client de l'Éthiopie avec 1,0 % des exportations du pays (39,5 MUSD).

Les exportations françaises vers l'Éthiopie, dépendantes des ventes d'aéronefs, sont en baisse en 2021

Les exportations vers l'Éthiopie ont décollé depuis 2016 à 574,2 MEUR par an en moyenne (2016 – 2021) grâce à la livraison des avions A350 à Ethiopian Airlines. Ainsi, le poste matériel de transport représente depuis 2016, 74,7 % de nos ventes à l'Éthiopie en moyenne chaque année. En 2021, nos exportations ont atteint 407,5 MEUR, après 458,5 MEUR en 2020 (-11,1 %) et deux secteurs comptent pour 82,7 % de nos exports vers l'Éthiopie :

- Les **matériels de transport (300,2 MEUR – 73,7 %)**, en baisse de -9,9 % par rapport à 2020 (333,2 MEUR) en raison de la fin de la livraison des quatre A350-900 en 2019.
- Les ventes de **produits chimiques, parfums et cosmétiques (36,7 MEUR – 9,0 % du total exporté)** enregistrent par ailleurs une croissance notable (+93,3 %) et deviennent ainsi le 2^{ème} poste d'exportation, au-dessus de la moyenne décennale qui s'élève à 16,8 MEUR.

Les ventes vers l'Éthiopie représentent 0,1 % des exportations françaises (487,7 Mds EUR), en lien avec le poids du pays dans l'économie (0,1 % du PIB mondial). Hors matériels de transport, nos exportations annuelles se limitent à 135 MEUR en moyenne sur la décennie. Cela peut s'expliquer par la pénurie structurelle de devises qui limite l'importation de biens de consommation, ainsi que par l'environnement des affaires peu favorable à la conclusion de grands contrats.

Les importations françaises depuis l'Éthiopie sont en hausse et toujours dominées par les produits agricoles

Les importations françaises depuis l'Éthiopie progressent de +50,8 % en 2021 et passent de 43,1 MEUR à 65,0 MEUR. Elles sont composées quasi-exclusivement de produits agricoles (54,9 MEUR – 84,6 % des importations en 2021) à faible valeur ajoutée (café, fleurs), qui représentent 88,4 % de nos achats en moyenne sur la décennie (41,5 MEUR).

Les achats de textiles provenant des nouveaux parcs industriels, qui ont débuté en 2016, enregistrent une forte progression, passant de 0,6 MEUR (1,3 % des importations) en 2015, à 2,6 MEUR (5,8 %) en 2016, à 7,0 MEUR (10,8 %) en 2021. Les importations de textile ont donc été multipliées par plus de 10 entre 2015 et 2021.

L'Éthiopie représente le 5^{ème} excédent commercial de la France en Afrique subsaharienne

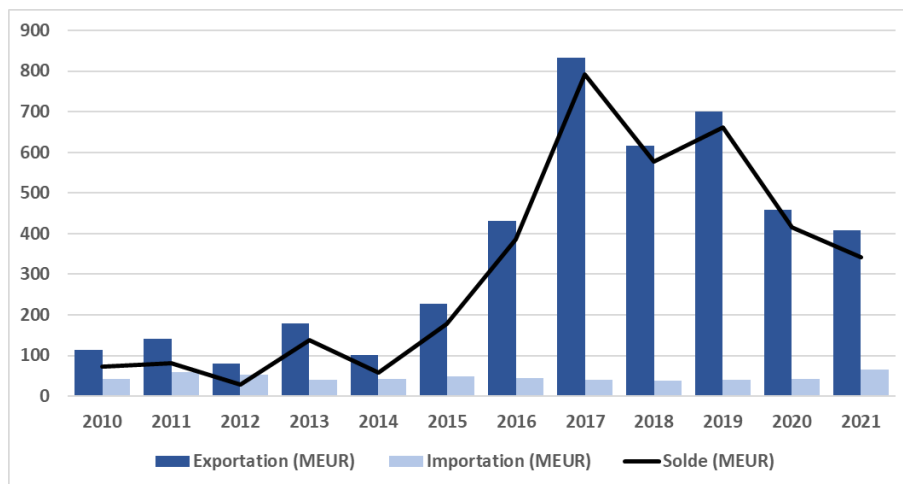
Le total des échanges entre la France et l'Éthiopie a atteint 472,5 MEUR en 2021, contre 501,6 MEUR en 2020. La France enregistre un excédent commercial structurel avec l'Éthiopie, en baisse en 2021 à 342,5 MEUR contre 415,4 MEUR en 2020 et une moyenne à 529,0 MEUR depuis 2016 (308,2 MEUR sur la décennie). **L'Éthiopie représente ainsi le 24^{ème} excédent commercial de la France et le 5^{ème} en Afrique subsaharienne.**

Selon la Banque centrale d'Éthiopie (NBE), la France est le 20^{ème} fournisseur du pays sur l'année fiscale 21/22 et son 19^{ème} client. L'Éthiopie est le 74^{ème} client de la France, le 7^{ème} en Afrique subsaharienne et son 107^{ème} fournisseur, le 16^{ème} en Afrique subsaharienne.

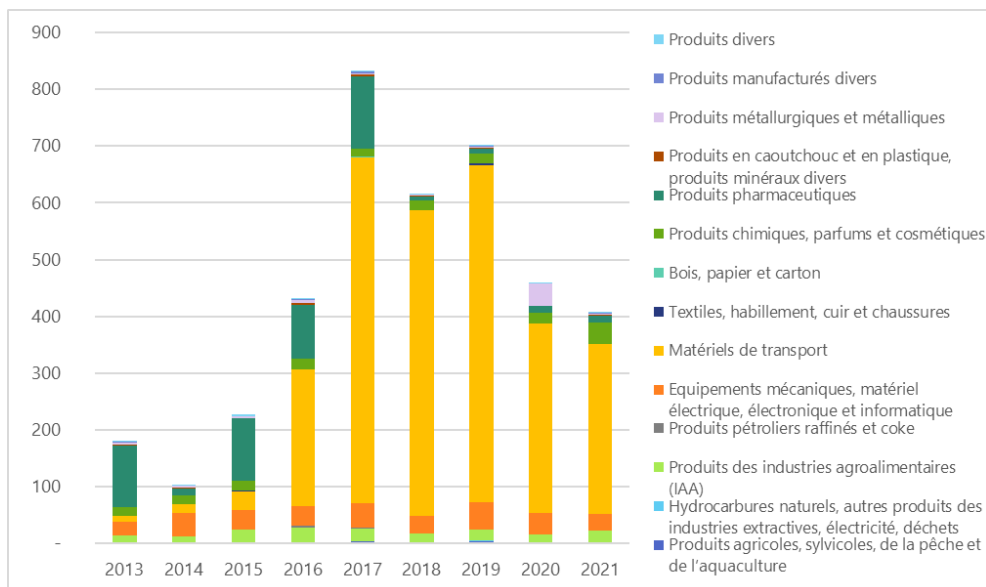
Sur les six premiers mois de 2022, les exportations françaises à destination de l'Éthiopie ont augmenté de 22 % en ga, à 82,6 M EUR, contre 67,7 M EUR au premier semestre 2021, tirées par les ventes d'aéronefs : les ventes de matériels de transport sont passées de 12,7 M EUR sur les six premiers mois 2021, à 57,3 M EUR

au premier semestre 2022. **A l'inverse, nos ventes de produits pharmaceutiques ont fortement diminué**, passant de 10,3 M EUR au premier semestre 2021 à 362 000 EUR au premier semestre 2022, tout comme les produits chimiques, parfums et cosmétiques (4,3 M EUR sur le premier semestre 2022 contre 20,0 M EUR sur les six premiers mois 2021). Les importations françaises depuis l'Éthiopie ont augmenté de 24 % sur la période, pour s'établir à 37,6 M EUR, principalement tirées par les textiles, habillement, cuir et chaussures (7,3 M EUR, +130 %) et les produits des industries agroalimentaires (1,2 M EUR, +474 %).

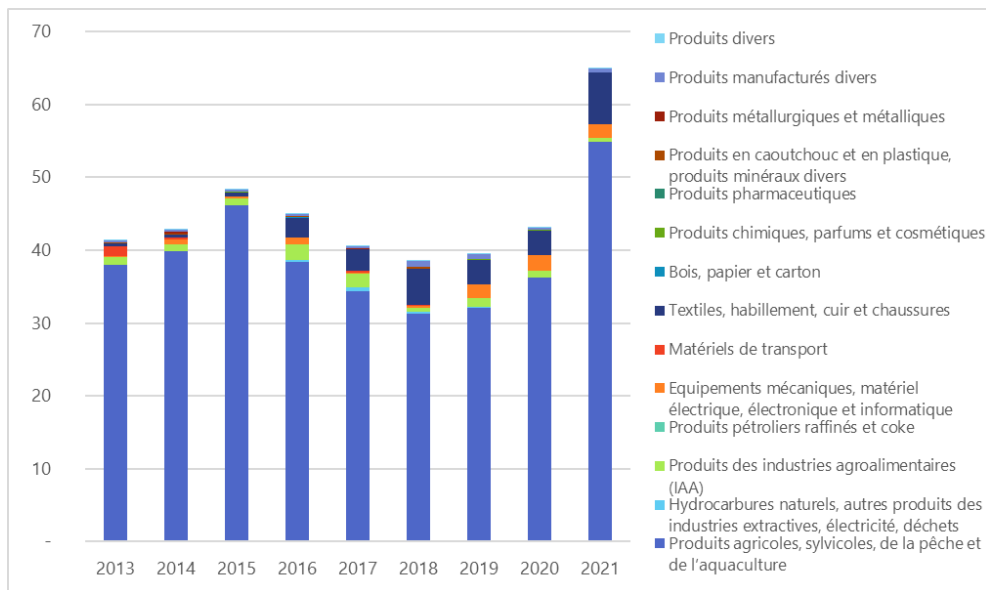
Evolution des échanges commerciaux franco-éthiopiens (MEUR) – Sources : Douanes françaises, compilation SER



Décomposition des exportations françaises vers l'Éthiopie (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis l’Ethiopie (MEUR) – Sources : Douanes françaises



❖ Corne de l'Afrique – Somalie

Par le SER de Nairobi



La balance commerciale s'équilibre en 2021, malgré des échanges qui restent marginaux

En 2021, la Somalie est le 152^{ème} fournisseur de l'hexagone et son 176^{ème} client dans le monde ; son 31^{ème} fournisseur et 41^{ème} client en Afrique Subsaharienne ; son 9^{ème} fournisseur et 12^{ème} client en AEOI. La France enregistrait un excédent commercial structurel avec la Somalie, qui s'est établi à 9,0 MEUR par an en moyenne entre 2010 et 2020. Cependant, le solde commercial a beaucoup fluctué au cours de la dernière décennie, avec un pic de 28,5 MEUR en 2017 (année d'envoi d'aide alimentaire française à destination de la Somalie), et s'est réduit à 0,8 MEUR en 2021, année de hausse des importations en provenance de Somalie et de baisse des exportations françaises. Nos exportations vers la Somalie sont constituées pour moitié de produits des industries agroalimentaires ; côté somalien, elles sont essentiellement composées de carton ondulé depuis 2020, et historiquement dominées par les produits agricoles.

Légère baisse des exportations françaises vers la Somalie en 2021, malgré des montants demeurant historiquement faibles

En 2021, d'après les Douanes françaises, les exportations françaises vers la Somalie ont baissé de -9,9 % et se sont établies à 11,4 MEUR, derrière la moyenne décennale de 14,3 MEUR. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des exportations de produits des industries agroalimentaires de 8,6 à 4,5 MEUR (- 47,6 %).

Les exportations reposent sur 3 secteurs principaux, qui comptent pour 79,0 % de nos exportations vers la Somalie :

- **Les « produits des industries agroalimentaires »** (4,5 MEUR – 39,4 %), en baisse de -47,6 % par rapport à 2020 ;
- **Les « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique »** (3,7 MEUR – 32,5 %), en hausse de +121,7 % par rapport à 2020 ;
- **Les « produits pharmaceutiques »** (0,8 MEUR – 7,1 %), en hausse de +122,7 % par rapport à 2020.

La Somalie reste un client marginal pour la France, tant dans le monde, qu'en Afrique Subsaharienne : les exportations françaises vers la Somalie représentent **moins de 0,002 % des exportations françaises dans le monde**, et seulement **0,1 % de nos exportations vers l'Afrique Subsaharienne**, alors que la Somalie représente 0,3 % du PIB de l'Afrique subsaharienne, faisant de la Somalie le **176^{ème} client mondial** de la France, **41^{ème} sur le sous-continent** et le **12^{ème} en Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)**.

Alors que les exportations somaliennes vers la France augmentent à nouveau en 2021, malgré des montants marginaux

Depuis 2019, les importations françaises depuis la Somalie sont en augmentation (+80,9 %, à 10,7 MEUR en 2021 – point haut historique), portées depuis 2019 par les « bois, papier et carton », principalement le carton ondulé (+356,8 % entre 2019 et 2021). Les exportations somaliennes vers la France étaient jusqu'alors presque entièrement portées par les produits agricoles, dont le volume d'exportation a diminué continuellement de 2016 à 2020 (-75,1 %), avant de connaître un rebond en 2021 (+21,7 %).

Entre 2020 et 2021, les importations françaises en provenance de Somalie ont augmenté de +80,9 %. Cette baisse s'explique par la hausse des exportations de « bois, papier et carton » de +127,6 %, à 7,6 MEUR en 2021 (il s'agit en fait de la production d'une entreprise qui exporte vers la France).

La Somalie reste un fournisseur marginal pour la France : 31^{ème} en Afrique Subsaharienne et 9^{ème} en AEOI. La Somalie est toutefois passée du 197^{ème} au 152^{ème} rang mondial entre 2010 et 2021.

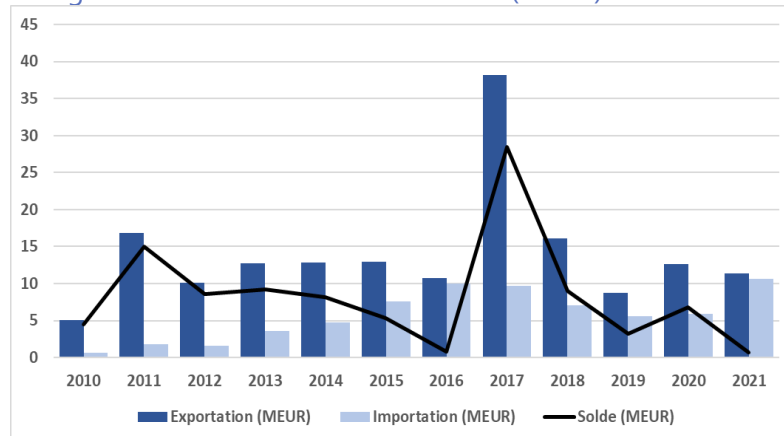
En résulte un équilibrage de la balance commerciale

La France enregistrait un excédent commercial structurel avec la Somalie, qui s'est établi en moyenne à 9,0 MEUR sur la décennie. Celui-ci est toutefois erratique, mais en baisse entre 2020 et 2021 (-88,9 %).

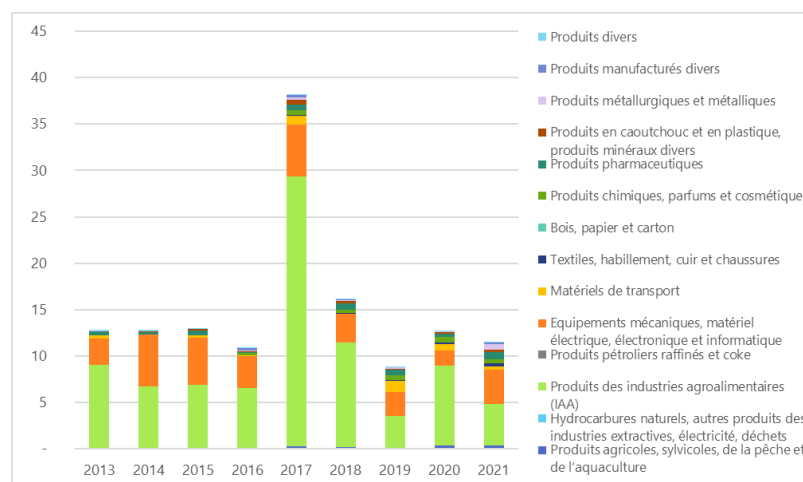
Cet excédent structurel s'explique principalement par la différence de valeur ajoutée des appareils d'exportations entre nos deux pays : là où la France exporte des produits à forte valeur ajoutée, les exportations somaliennes étaient principalement composées de produits agricoles, à faible valeur ajoutée. Toutefois, la croissance des exportations de cartons depuis 2019 tend à réduire cet excédent, situation déjà observée en 2016, année d'un pic d'exportations de produits agricoles somaliens vers la France et d'une légère baisse des exportations de produits agricoles français vers la Somalie.

Poussé par une hausse des importations et une baisse des exportations, l'excédent commercial français atteint un point bas historique à 0,8 MEUR en 2021.

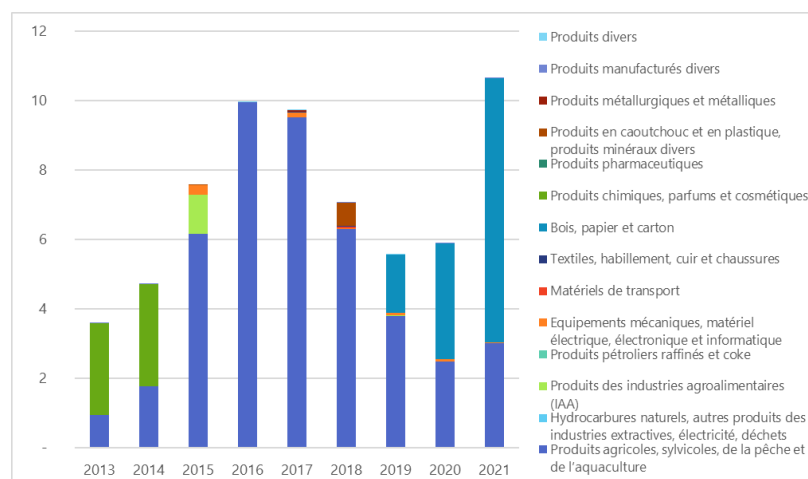
Evolution des échanges commerciaux franco-somaliens (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des exportations françaises vers la Somalie (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis la Somalie (MEUR) – Sources : Douanes françaises



❖ Corne de l'Afrique – Soudan

Par le SE de Khartoum



Des échanges en dessous de la moyenne décennale et une modification de la structure des exportations

La situation difficile qu'a traversé le Soudan en 2021 - fermeture pendant un mois et demi des Ports de Port Soudan (de la mi-septembre à la fin octobre), coup d'Etat du 25 octobre -, s'est traduite par une forte détérioration du commerce bilatéral avec un total échangé de 93,0 MEUR, soit une baisse de -19,5 %, soit le niveau le plus faible depuis plus de 10 ans. La France bénéficie d'un excédent structurel, en forte baisse également et qui atteint 8,5 MEUR en 2021 (-52,7 % par rapport à 2020). Tout comme les années précédentes, nos exportations sont portées par les « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique » (soit 38,7 % de nos exportations) – dont 17 % comptent pour les équipements agricoles et 15 % pour les produits informatiques et électroniques, les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (soit 22,3 %), les produits agroalimentaires (soit 14,8 %) et les produits pharmaceutiques (13,0 %). Quant à nos importations, elles dépendent essentiellement de la gomme arabique. La place du Soudan dans le commerce avec la France s'est légèrement dégradée : il est notre 129^{ème} client (50,8 MEUR), et notre 124^{ème} fournisseur (42,3 MEUR). Selon les dernières données de la Banque Centrale du Soudan, en 2020, la part de marché de la France représentait 0,7 % du total des importations soudanaises, et 1,4 % du total exporté, alors qu'en 2018, ces pourcentages étaient respectivement de 0,9 % et 1,4 %.

Un renforcement de la concentration de nos postes à l'exportation

Tout comme en 2020, les exportations françaises vers le Soudan demeurent concentrées sur les quatre secteurs d'exportations françaises les plus importants, qui comptent pour 88,8 % (contre 91,4 % l'an dernier) de nos ventes vers le Soudan :

- Les « **équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique** » (**19,6 MEUR - 38,7 %**) ont augmenté fortement de +34,3 %, devenant le principal poste d'exportation en 2021. Les **machines industrielles et agricoles (17 % – 10,1 MEUR)** ont baissé de -14 %. Ce secteur, porté par les commandes des grands groupes privés, qu'ils soient nationaux ou internationaux (pays du Golfe), est sans doute le secteur le plus dynamique de l'économie soudanaise.
- Les « **produits chimiques, parfums et cosmétiques** » (**11,3 MEUR – 22,3 %**), dont les ventes ont baissé de -24,4 %, reste le second poste d'exportation.
- Les « **produits des industries agroalimentaires** » (**7,5 MEUR – 14,8 %**), en baisse de -25,5 %.
- Les « **produits pharmaceutiques** » (**6,6 MEUR – 13,0 %**), en très forte baisse (-69,1 %). Ce poste, qui était traditionnellement notre principal poste d'exportation, est fortement tributaire de la commande publique au travers de la centrale d'achat du *National Medical Supplies Fund* (NMSF). De son côté, ce dernier est tributaire du ministère des Finances pour l'obtention des devises. Depuis deux ans, le ministère des Finances rencontre beaucoup de difficultés à mettre à disposition les montants nécessaires au NMSF afin que celui-ci puisse faire face à ses arriérés (environ 100 MUSD) et à de nouveaux achats.

Il convient néanmoins de signaler qu'une partie de nos exportations ne sont pas comptabilisées dans les statistiques douanières car elles transitent via des pays tiers, notamment les Emirats Arabes Unis ou encore l'Egypte.

En 2020 (dernières statistiques disponibles), le nombre d'exportateurs français vers le Soudan s'élevait à environ 230 (contre 300 en 2018). Sur ce total, 10 % étaient des grandes entreprises, 34 % des ETI et 60 % des PME.

Nos importations restent à 97,7 % agricoles

En 2021, les importations françaises depuis le Soudan ont baissé de -13,3 % et demeurent quasi exclusivement d'origines agricoles (gomme arabique en grande majorité). Ce pays est le principal exportateur mondial de cette denrée, alors que la France en est le principal importateur. Mais là encore, le blocage des ports de Port Soudan pendant 90 jours a fortement affecté ces échanges agro-alimentaires.

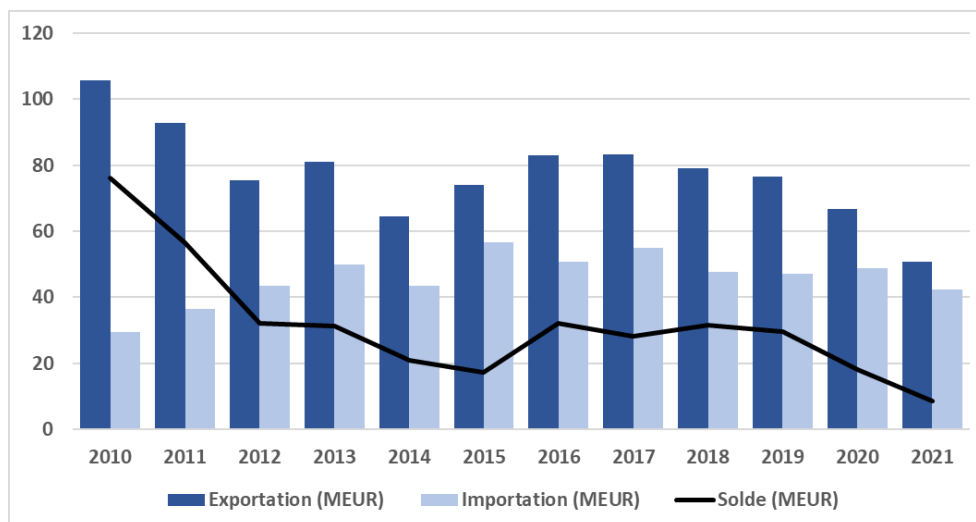
A signaler la décision fin 2021 de la part de la FDA américaine de considérer de nouveau la gomme arabique comme une fibre alimentaire entrant dans la composition de compléments alimentaires et de santé. Cette décision devrait sans doute contribuer à une augmentation significative dans le moyen terme des exportations de gomme arabique, sous réserve que le port conteneur de Port Soudan reprenne pleinement ses activités, ce qui n'est toujours pas le cas. Au-delà de son image emblématique, le secteur de la gomme arabique au Soudan représente, non seulement, une source substantielle de devises, mais, surtout, un moyen de subsistance pour une part importante de la population rurale (1 million de foyers).

Avec des perspectives très faibles d'une sortie par le haut de la crise politique et d'une amélioration rapide de la situation économique, les échanges pour 2022 pourraient continuer à se dégrader.

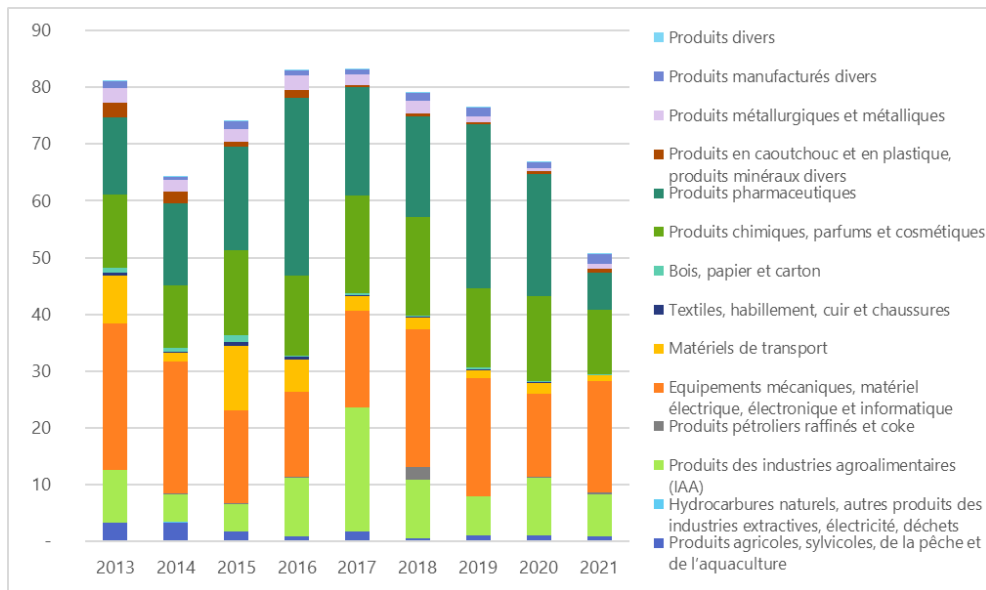
Le commerce bilatéral s'est fortement contracté, réduisant mécaniquement l'excédent français

Le volume des échanges bilatéraux était de 93,0 MEUR, très en deçà de la moyenne de 126,5 MEUR sur la décennie. La France dispose d'un excédent commercial structurel vis-à-vis du Soudan : il était en moyenne de 34,0 MEUR sur la décennie 2010-2020. En 2021, l'excédent commercial a chuté à 8,5 MEUR, un niveau jamais observé depuis 10 ans. Les exportations sont tombées à 50,8 MEUR, et les importations à 42,3 MEUR, soit une évolution respective de -24,0 % et -13,3 %.

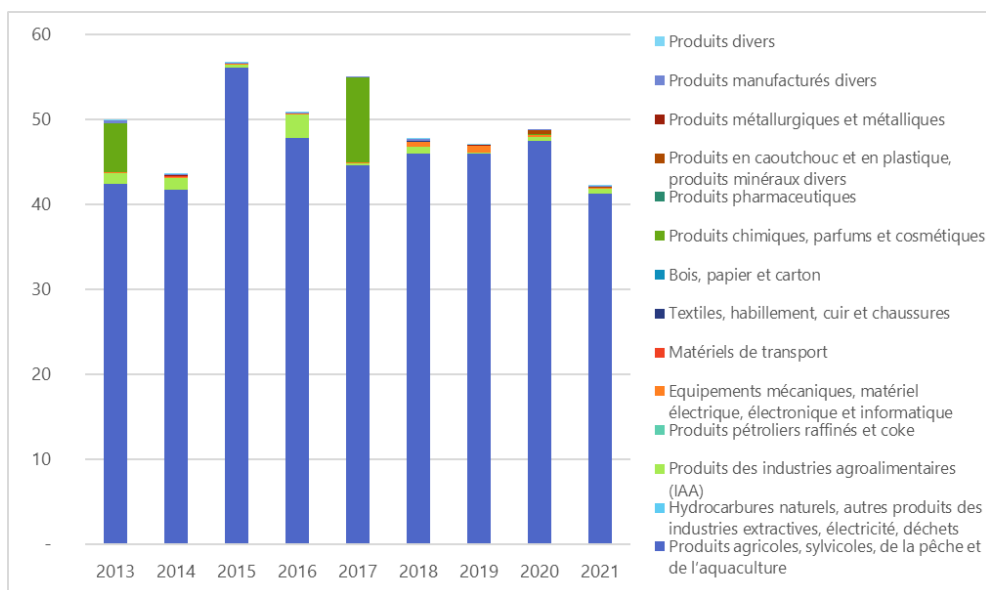
Evolution des échanges commerciaux franco-soudanais (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des exportations françaises vers le Soudan (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis le Soudan (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Indicateurs régionaux : Corne de l'Afrique

Indicateurs Pays	Djibouti	Erythrée	Ethiopie	Soudan	Somalie
<i>Population (M hab.) ONU, 2020</i>	1,0	3,5	115,0	43,8	15,9
<i>Croissance démographique (%) ONU, 2015-2020</i>	1,6	1,2	2,6	2,4	2,8
<i>Doing Business (classement) 2020</i>	112	189	159	171	190
<i>Rang Indice de corruption - Transparency international 2021</i>	128	161	87	164	178
Macroéconomie					
<i>PIB (Mds USD) FMI, 2021</i>	3,6	2,3	99,3	34,4	7,4
<i>PIB/hab (USD) FMI, 2021</i>	3 581	631	996	776	487
<i>Croissance du PIB réel (%) FMI, 2021</i>	4,0	2,9	6,3	0,5	2,0
<i>Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI, 2021</i>	1,2	4,5	26,8	163,3	4,6
Finances Publiques					
<i>Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI, 2021</i>	-1,9	-4,0	-2,8	-0,3	-1,1
<i>Dette publique (%PIB) FMI, 2021</i>	43,2	170,8	53,0	184,3	-
<i>Dette publique extérieure (%PIB) FMI, 2021</i>	-	53,7	29,0	178,8	47,4
Echanges					
<i>Balance des biens (%PIB) CNUCED, 2020</i>	-3,7	-6,9	-8,8	-8,1	-43,2
<i>Exportation française vers (MEUR) 2021</i>	69,5	2,1	403,8	49,6	11,2
<i>Importation française depuis (MEUR) 2021</i>	1,2	0,8	64,9	42,3	10,7
<i>Balance courante (%PIB) FMI, 2021</i>	-1,0	13,5	-3,2	-5,9	-14,9
<i>Transferts de la diaspora (%PIB) FMI, 2020</i>	1,6	-	0,5	1,4	35,3
<i>Réserves de change (mois d'import) FMI, 2021</i>	-	2,2	1,6	-	-
Développement					
<i>IDH, BM, 2020</i>	0,52	0,46	0,4ç	0,51	-
<i>Espérance de vie à la naissance (2015-2020) ONU</i>	66,5	65,7	66,0	64,9	56,9
<i>Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM</i>	17,0	-	30,8	12,2	68,6
<i>Emissions de CO2 par habitant (tonnes) BM 2018</i>	0,5	-	0,1	0,5	0,0
Notation Dette Souveraine					
S&P	-	-	CCC(-)	-	-
Moody's	-	-	Caa2(-)	-	-
Fitch	-	-	CCC	-	-
Politique Monétaire					
<i>Taux directeur **</i>	-	-	13,0	-	-

❖ Océan Indien – Comores Par le SE de Tananarive



Un excédent commercial en hausse grâce aux produits manufacturés

La France est en situation d'excédent structurel vis-à-vis des Comores, celui-ci augmentant à un niveau record de 40,6 MEUR en 2021, contre 31,1 MEUR en 2020. Les exportations françaises ont fortement augmenté, à 47,0 MEUR et concernent principalement les produits manufacturés, agroalimentaires, mécaniques et de transport. Les importations sont en revanche en diminution, à 6,4 MEUR, et sont concentrées sur les huiles essentielles et la vanille. La France devient le 2^{ème} fournisseur des Comores en 2021 (16,5 % de part de marché), derrière les Emirats Arabes Unis (20,4 %). La France demeure le 1^{er} client des Comores (25,3 % des exportations comoriennes), légèrement devant l'Inde (24,2 %) et l'Allemagne (13,2 %).

Les exportations françaises sont en forte hausse en 2021 et se concentrent sur les produits manufacturés, les produits agroalimentaires, les équipements divers et les matériels de transport

En 2021, les exportations françaises vers les Comores ont augmenté de +24,4 % passant à 47,0 MEUR.

Leur structure évolue peu, avec plus de 80 % répartis sur quatre secteurs :

- Les « **produits manufacturés divers** » (14,0 MEUR, soit 29,8 %), augmentent de moitié (+54,0 %) en 2021, en raison de la progression des ventes de meubles divers, qui s'étaient déjà maintenues pendant la crise sanitaire ;
- Les « **produits des industries agroalimentaires** » (8,7 MEUR, 18,5 %) connaissent une hausse de +41,3 % sur l'année, soutenus par les préparations alimentaires à base de farines et produits laitiers ;
- Les « **équipements mécaniques, matériels électrique, électronique et informatique** » (8,7 MEUR, 18,6 %) sont en légère progression de +4,5 % en 2021, notamment les ventes d'appareils téléphoniques ;
- Les « **matériels de transport** » (6,5 MEUR, 13,8 %) ont augmenté de +19,4 %, grâce aux ventes de véhicules automobiles qui ont progressé après s'être maintenues durant la crise sanitaire.

Selon les données du FMI, la France reste en 2021 à la 2^{ème} place des fournisseurs des Comores, avec 16,5 % des parts de marché (contre 15,8 % l'année précédente). Elle est devancée par les Emirats Arabes Unis (20,4 %, hydrocarbures). Le Pakistan est 3^{ème} (13,2 %, importations de riz).

Nos importations diminuent légèrement et consistent pour leur quasi-totalité en des achats d'huiles essentielles et de produits de rente (vanille)

En 2021, les importations françaises depuis les Comores ont diminué légèrement (-4,2 %) à 6,4 MEUR.

Deux postes d'importation concentrent la quasi-totalité des achats (98,4 %) :

- Les « **produits chimiques, parfums et cosmétiques** » (4,5 MEUR, 69,7 %), baissent de -18,7 % sur l'année, en raison de la diminution de nos achats d'huiles essentielles (girofle, ylang-ylang) ;
- Les « **produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture** » (1,8 MEUR, soit 28,6 %), ont doublé en 2021 (+107,5 %). Cette augmentation s'explique par la reprise de nos achats de vanille et de girofle après la crise sanitaire.

Selon le FMI, la France demeure le 1^{er} client des Comores en 2021 (25,3 % des exportations comoriennes) légèrement devant l'Inde (24,2 %, principalement girofle) et l'Allemagne (13,2 %, surtout de la vanille).

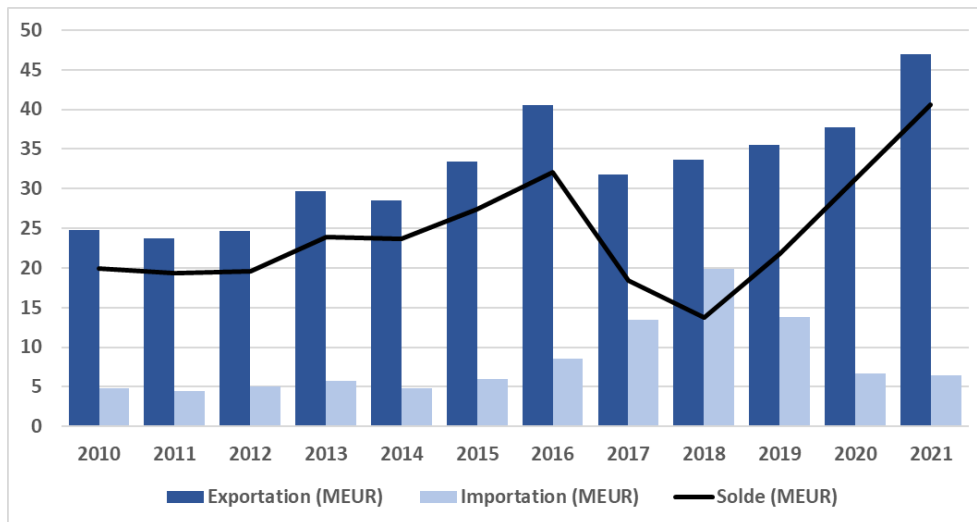
L'excédent commercial de la France vis-à-vis des Comores est en hausse, atteignant 40,6 MEUR

La France est en excédent commercial structurel vis-à-vis des Comores, en forte hausse en 2021 à 40,6 MEUR contre 31,1 MEUR en 2020. Il s'agit d'une année record, qui s'explique par la reprise de nos ventes de produits manufacturés divers (+54,0 % entre 2020 et 2021), alors que les importations françaises ont légèrement diminué, de -4,2 %.

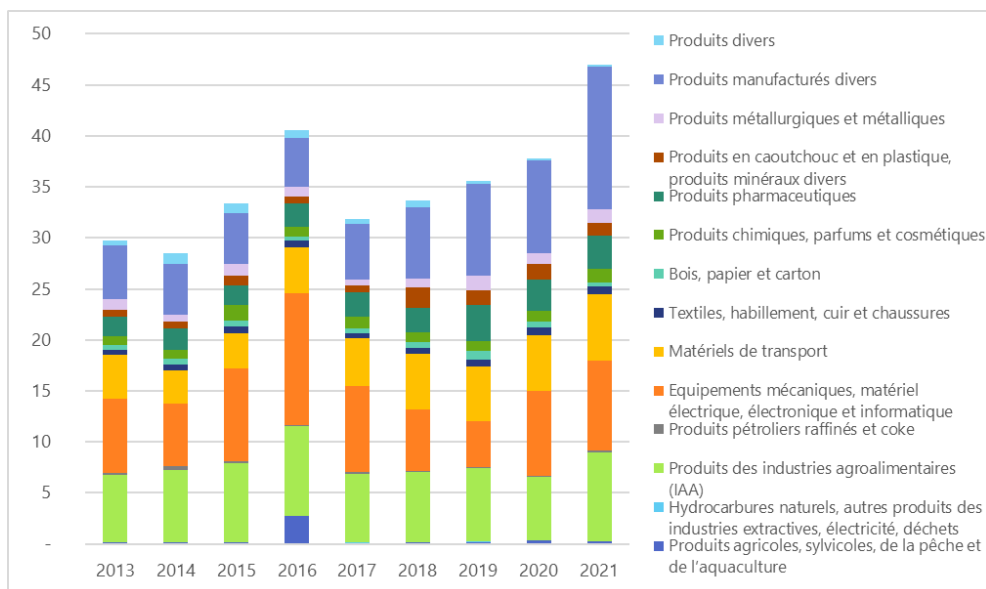
Les échanges bilatéraux ont connu une reprise importante en 2021 (53,4 MEUR), principalement en faveur de la France. Le volume des échanges bilatéraux a atteint 39,7 MEUR en moyenne sur la décennie. En constante augmentation depuis 2011, il a commencé à décliner en 2017, en raison de la baisse des cours de la vanille, puis de la crise sanitaire (passant de 49,4 MEUR en 2019 à 44,4 MEUR en 2020).

Les Comores sont un partenaire peu important au regard du volume du commerce extérieur français : l'archipel est son 133^{ème} client, son 167^{ème} fournisseur et son 62^{ème} excédent.

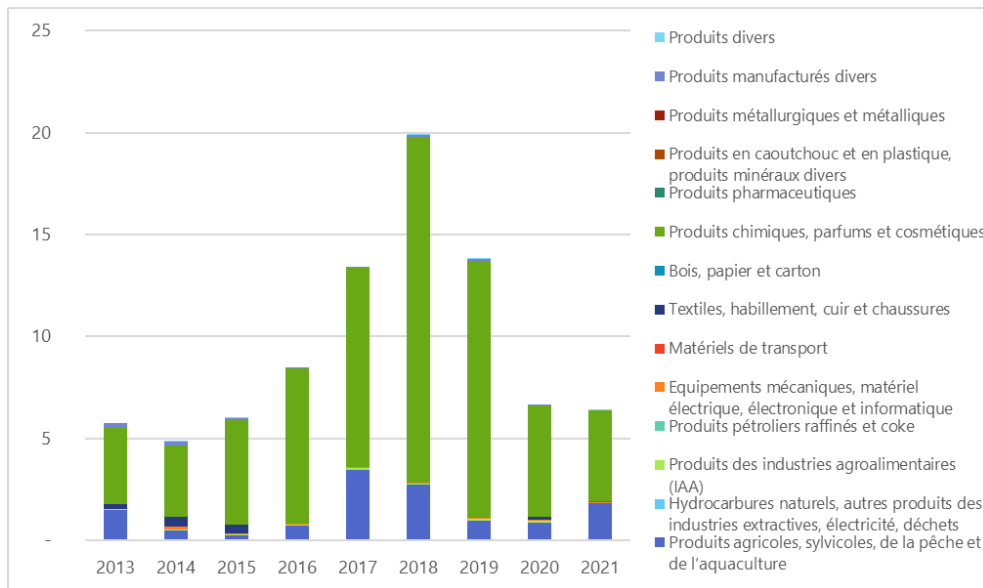
Evolution des échanges commerciaux franco-comoriens (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des exportations françaises vers les Comores (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis les Comores (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Océan Indien – Madagascar

Par le SE de Tananarive



Des échanges élevés et en hausse dominés par les produits agricoles et agro-alimentaires

La France est en situation de déficit structurel vis-à-vis de Madagascar, celui-ci atteignant 167,1 MEUR en 2021 contre 176,1 MEUR en 2020. Les exportations françaises ont atteint 353,9 MEUR et sont réparties entre produits textiles, mécaniques, agroalimentaires et pharmaceutiques. Les importations françaises, d'un montant de 521,0 MEUR, sont dominées par les produits agricoles (vanille) et textiles. La France demeure le 1^{er} client de Madagascar en 2021 (26,9 % des exportations malgaches), légèrement devant les Etats-Unis (24,9 % de parts de marché). La France est le 3^{ème} fournisseur de la Grande Île (7,4 % de parts de marché), devancée par la Chine (21,3 % de parts de marché) et l'Inde (16,5 %).

Les exportations françaises sont en hausse en 2021 et restent dominées par les produits textiles et les équipements divers

En 2021, les exportations françaises vers Madagascar ont augmenté de +12,5 % passant à 353,9 MEUR. Leur structure évolue peu, avec près des trois-quarts concentrés sur quatre secteurs :

- Les « **produits textiles, habillement, cuir et chaussures** » (**108,6 MEUR, soit 30,7 %**), en hausse de **+28,1 % en 2021**, en raison notamment de l'augmentation des ventes de vêtements et tissus en soie, laine et coton ;
- **Les équipements mécaniques, matériels électrique, électronique et informatique (73,0 MEUR, soit 20,6 %)**, en baisse de **-5,8 %** en 2021, pénalisés par la diminution des ventes d'équipements électriques et ménagers (-28 %) ;
- **Les produits agroalimentaires (46,8 MEUR, soit 13,2 %)**, en hausse de **+13,4 %** en 2021, soutenus par les exportations de préparations alimentaires à base de farines et produits de boulangerie ;
- **Les produits pharmaceutiques (30,7 MEUR, 8,7 %)** ont augmenté de **+5,2 %** en 2021. Ils ont bénéficié de la résurgence des cas de Covid-19 durant le deuxième trimestre 2021, entraînant une hausse des besoins en matière de médicaments, de tests PCR et de vaccins.

Selon les données du FMI, la France reste en 2021 le 3^{ème} fournisseur de la Grande Île (7,4 % de part de marché contre 7,2 % en 2020). Elle est devancée par la Chine, dont la part de marché diminue à 21,3 %, contre 26,1 % en 2020, en raison d'une baisse des exportations de riz et de produits pharmaceutiques. L'Inde conforte sa 2^{ème} place (16,5 % de part de marché contre 8,8 % en 2020, grâce aux importations de riz, qui représentent plus de la moitié de ses exportations).

Nos importations, en forte hausse sur l'année 2021, sont concentrées dans les produits agricoles, textiles et agroalimentaires

En 2021, les importations françaises depuis Madagascar ont légèrement augmenté de +6,2 % à 521,0 MEUR, et restent à 91 % concentrées sur trois secteurs :

- Les « **produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture** » (**165,8 MEUR – soit 31,8 %**), en hausse de **+23,8 %** en 2021. Cette augmentation s'explique par l'augmentation importante du volume des achats de vanille (doublant de 336 tonnes à 649 tonnes), faisant suite à une baisse des quantités achetées en 2020, dans un contexte de chute des prix sur le marché international ;
- Les « **produits textiles, habillement, cuir et chaussures** » (**165,7 MEUR – 31,8 %**), en légère baisse de **-1,6 %** en 2021, en raison de difficultés opérationnelles connues par l'industrie textile malgache, où une grande partie des matériaux sont importés et tributaires des difficultés de la chaîne logistique internationale ;

- Les « **produits des industries agroalimentaires** » (**141,8 MEUR – 27,2 %**), en **légère baisse de -1,2 %** en 2021 en raison notamment de la légère diminution de nos achats de préparations de fruits et légumes.

Selon le FMI, la France demeure le premier client de Madagascar en 2021 (26,9 % des exportations malgaches contre 23,1 % en 2020), légèrement devant les Etats-Unis (24,9 % de parts de marché contre 22,5 % en 2020, grâce à une hausse des ventes de produits textiles) et l'Allemagne (10,6 % contre 8 %, principalement pour les produits textiles).

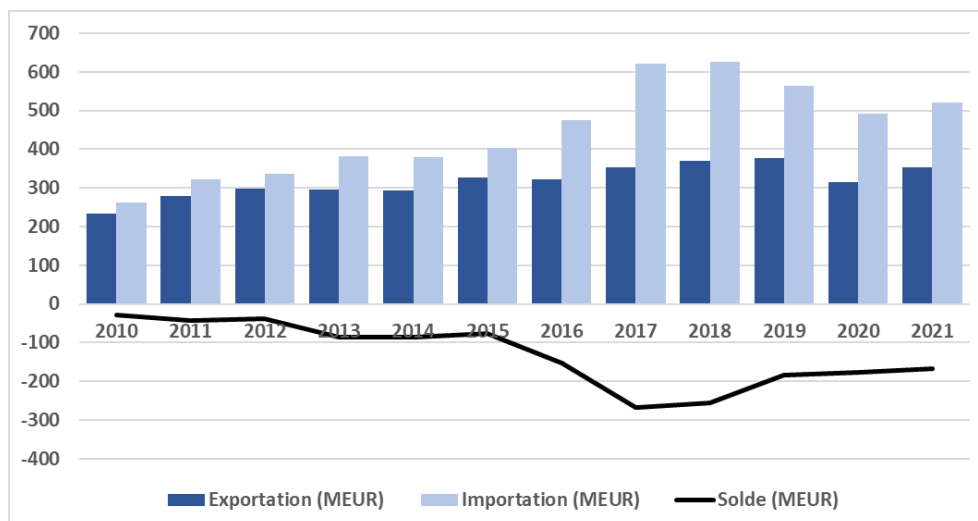
Le déficit commercial de la France vis-à-vis de Madagascar est en baisse, atteignant 167,1 MEUR en 2021

La France accuse un déficit commercial structurel vis-à-vis de Madagascar, en baisse en 2021 à - 167,1 MEUR contre -176,1 MEUR en 2020. Le déficit le plus important date de 2017 (-267,8 MEUR), avec la flambée du prix de la vanille.

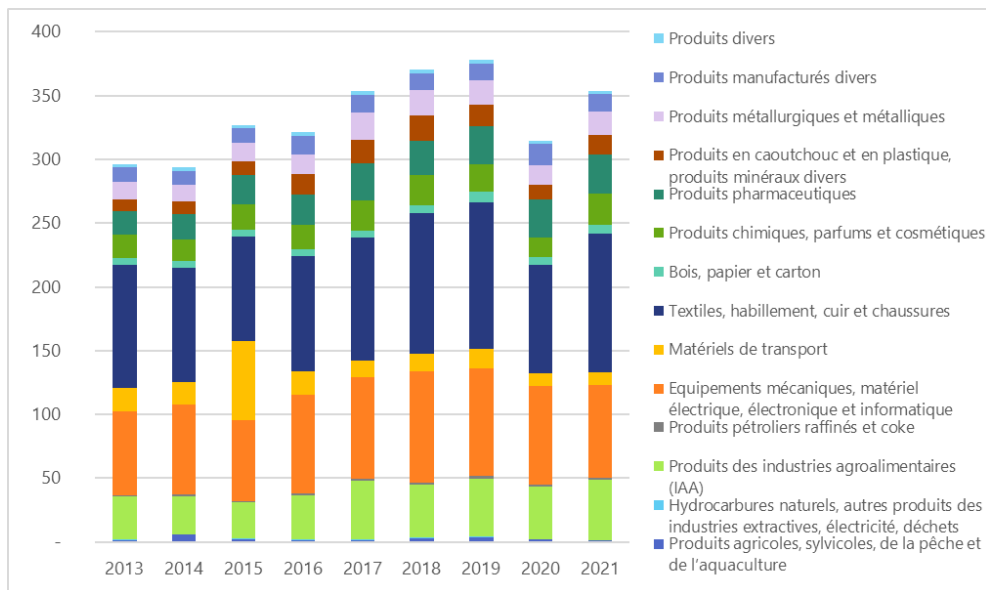
Le volume des échanges bilatéraux est de 874,9 MEUR en 2021, en hausse après la crise sanitaire de 2020 (805,4 MEUR). Il était de 757,1 MEUR en moyenne sur la décennie. En constante augmentation depuis 2010, il a atteint un plus haut en 2018 à 997,9 MEUR.

Madagascar est le 78^{ème} client de la France, son 66^{ème} fournisseur et son 51^{ème} déficit.

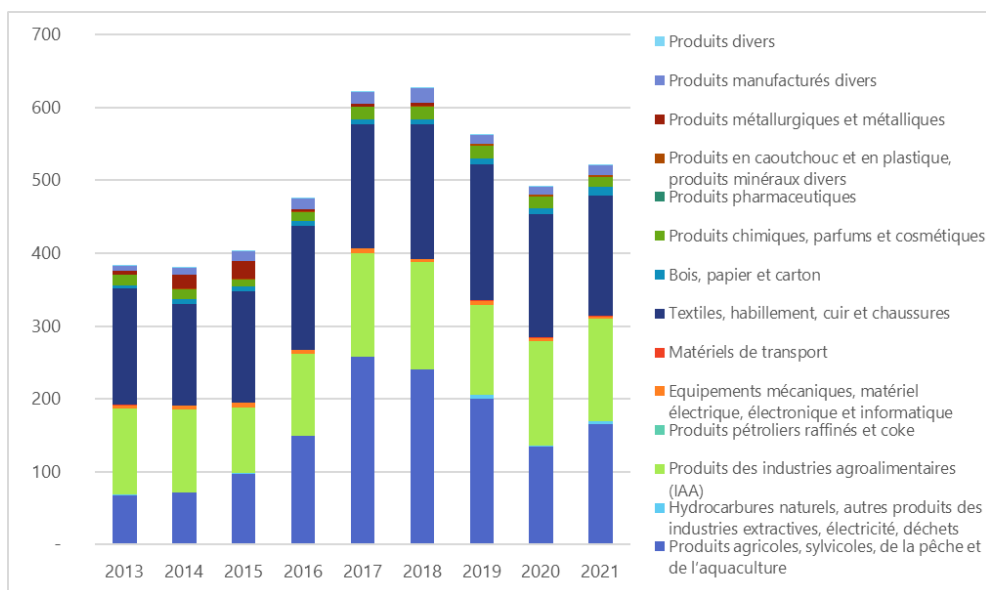
Evolution des échanges commerciaux franco-malgaches (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des exportations françaises vers Madagascar (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis Madagascar (MEUR) – Sources : Douanes françaises



❖ Océan Indien – Maurice

Par l'Ambassade de France à Maurice



Un excédent commercial important grâce à des échanges diversifiés

La France est en situation d'excédent structurel vis-à-vis de Maurice, celui-ci atteignant 125,0 MEUR en 2021 contre 129,2 MEUR en 2020. Les exportations françaises ont augmenté à 334,5 MEUR, et concernent principalement les équipements mécaniques, les produits agroalimentaires et chimiques. Les importations ont aussi augmenté à 209,5 MEUR et sont concentrées sur les produits textiles, manufacturés et agroalimentaires. La France est le 4^{ème} fournisseur de Maurice avec 7,8 % de parts de marché, derrière la Chine (16,7 % de parts de marché), l'Inde (13,7 %) et l'Afrique du Sud (9,5 %). La France demeure le 2^{ème} client de Maurice en 2021, en absorbant 13,5 % de ses exportations, légèrement derrière l'Afrique du Sud (13,8 %).

Les exportations françaises sont stables en 2021 et restent dominées par les équipements divers et les produits agroalimentaires

En 2021, les exportations françaises vers Maurice augmentent légèrement de +1,6 % à 334,5 MEUR, ne bénéficiant pas de la reprise des activités économiques suite à la crise sanitaire. Leur structure évolue peu, avec les deux tiers répartis sur quatre secteurs :

- **Les équipements mécaniques, matériels électrique, électronique et informatique (79,7 MEUR, soit 23,8 %) ont augmenté de +4,4 % en 2021.** L'augmentation des ventes de produits informatiques, électroniques et optiques (+20,3 %) a compensé la diminution des ventes de machines industrielles et agricoles (-25,7%) ;
- **Les produits agroalimentaires (63,4 MEUR, soit 19,0 %), en baisse de -14,6 % en 2021,** en raison notamment de la diminution des ventes de vins, de produits laitiers et de boulangerie ;
- **Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (46,1 MEUR, soit 13,8 %), en hausse de +29,8 % sur l'année,** grâce aux ventes de parfums et eaux de toilette ;
- **Les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et aquaculture (29,4 MEUR, soit 8,8 %) ont fortement augmenté de +44,6 % en 2021,** soutenus par la hausse de nos ventes de blé.

Selon les données du FMI, la France devient le 4^{ème} fournisseur de Maurice avec 7,9 % de parts de marché en 2021 (contre 5 % l'année précédente), derrière la Chine (16,7 %, essentiellement des appareils téléphoniques), l'Inde (13,7 %, riz et produits pharmaceutiques) et l'Afrique du Sud (9,5 %, principalement du charbon). La France a dépassé les Emirats Arabes Unis qui étaient deuxièmes en 2020 (diminution de leurs ventes d'hydrocarbures).

Nos importations, en légère hausse sur l'année 2021 sont concentrées dans les produits textiles, manufacturés et agroalimentaires

Les importations françaises depuis Maurice ont légèrement augmenté de 4,7 % à 209,5 MEUR et restent à 71,9 % concentrées sur trois secteurs :

- **Les produits textiles, habillement, cuir et chaussures (56,5 MEUR – 27,0 %), en baisse de -9,0 % en 2021,** en raison des difficultés opérationnelles connues par l'industrie textile mauricienne, touchant principalement les achats de T-shirts, de chandails ou de costumes divers ;
- **Les produits manufacturés divers (55,0 MEUR – 26,3 %), en hausse de +18,9% sur l'année** en raison notamment de l'augmentation de nos achats d'appareils divers utilisés dans le domaine de la médecine, la chirurgie ou l'art dentaire ;
- **Les produits agroalimentaires (39,1 MEUR – soit 18,7 %), en hausse de +12,6 % en 2021,** grâce à la progression des importations de sucre raffiné, liée à l'augmentation de 12 % du prix à la tonne du sucre.

Selon le FMI, la France demeure le 2^{ème} client de Maurice en 2021, en absorbant 13,5 % de ses exportations (contre 11 % en 2020) légèrement derrière l'Afrique du Sud (13,8 %, textile) et devant le Royaume Uni (9,1 %, textile).

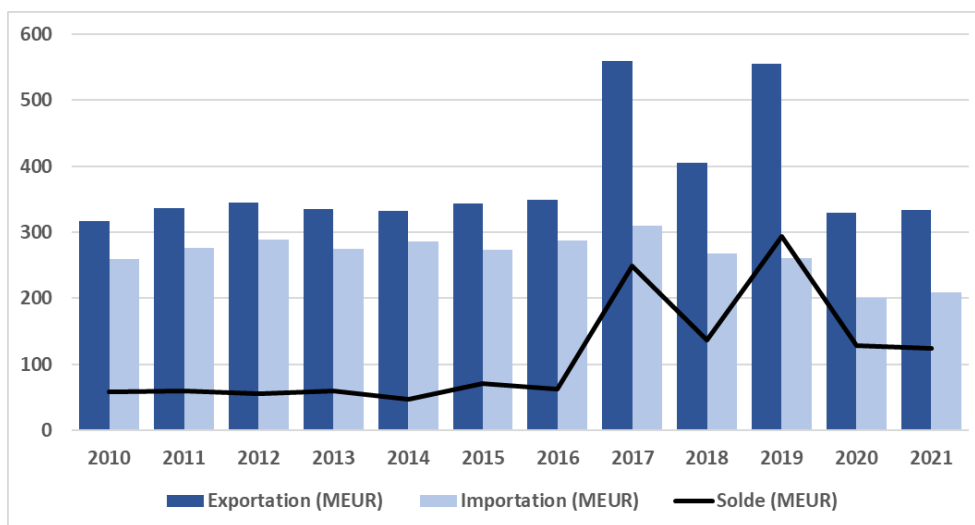
L'excédent commercial structurel de la France vis-à-vis de Maurice est en baisse, atteignant 125,0 MEUR en 2021

La France dispose d'un excédent commercial structurel vis-à-vis de Maurice, en baisse en 2021 à 125,0 MEUR contre 129,2 MEUR en 2020. L'excédent le plus important a été atteint en 2019 (293,7 MEUR), grâce à la livraison de deux avions A330-900 neo.

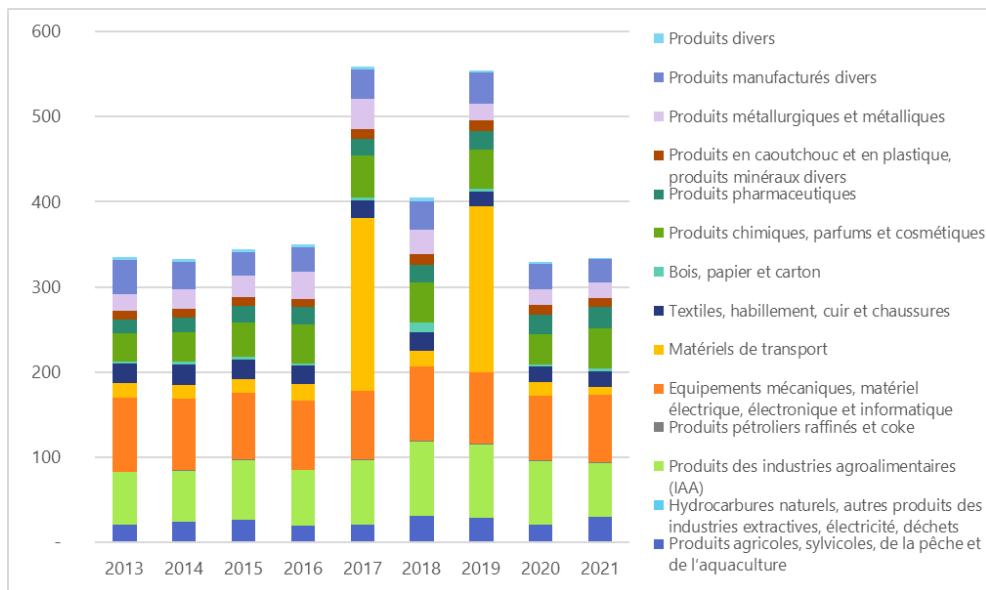
En 2021, les échanges bilatéraux (544,0 MEUR) entre les deux pays n'ont pas connu de reprise forte après la crise sanitaire. Le volume des échanges bilatéraux était de 654,2 MEUR en moyenne sur la décennie. Il augmentait globalement depuis 2010 et a atteint un plus haut en 2017 à 869,5 MEUR (livraison de deux Airbus).

Maurice est le 79^{ème} client de la France, son 83^{ème} fournisseur et son 48^{ème} excédent.

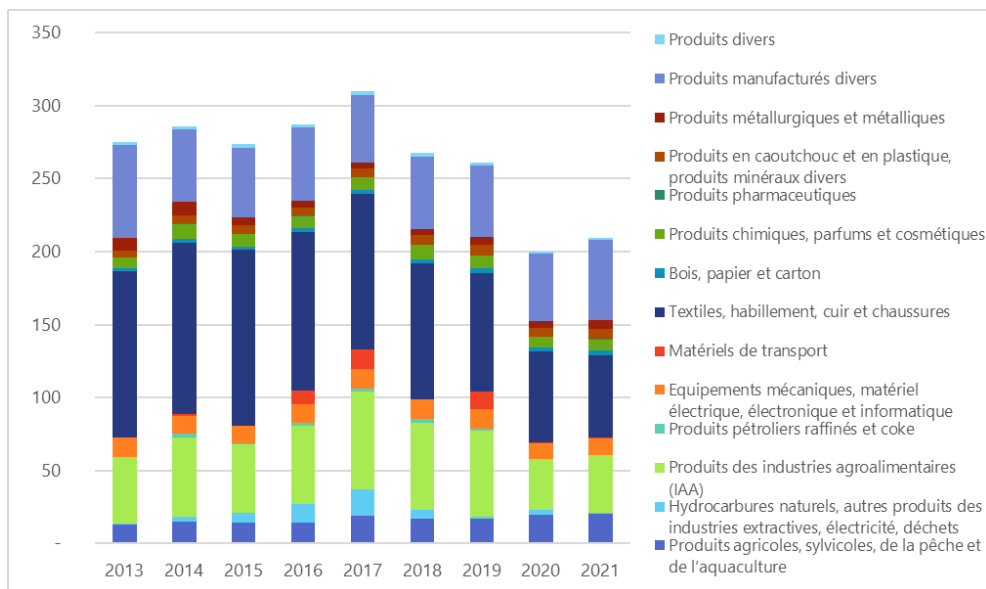
Evolution des échanges commerciaux franco-mauriciens (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des exportations françaises vers Maurice (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis Maurice (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Océan Indien – Seychelles Par le SE de Madagascar



Des échanges commerciaux concentrés sur les produits de la pêche

La France est en situation de déficit structurel vis-à-vis des Seychelles, celui-ci atteignant -83,7 MEUR en 2021 contre -43,2 MEUR en 2020. Les exportations françaises vers l'archipel ont fortement diminué, passant de 66,7 MEUR en 2020 à 45,3 MEUR en 2021. Cela s'explique par la forte diminution de nos ventes de poissons surgelés et d'équipements liés à l'industrie de la pêche. Les importations ont augmenté à 129,0 MEUR, soutenues par les achats de conserves de poissons. La France demeure le 2^{ème} client des Seychelles en 2021, totalisant 16,8 % de ses exportations, derrière les Bermudes (20,9 %). Elle devient son 4^{ème} fournisseur de l'archipel avec 8,5 % de parts de marché, derrière les Emirats Arabes Unis (24,5 %), l'Espagne (12,8 %) et le Belize (10,1 %).

Les exportations françaises baissent fortement en 2021 et restent dominées par les ventes de poissons surgelés et d'équipements liés à l'industrie de la pêche seychelloise

En 2021, les exportations françaises vers les Seychelles ont fortement baissé à 45,3 MEUR (-32,1%), en raison d'une chute de nos ventes de produits congelés (pêche en eau internationale) et d'équipements industriels et métalliques utilisés dans les conserveries seychelloises. Leur structure évolue peu, avec près de 80 % concentrés sur trois secteurs :

- Les « **produits des industries agroalimentaires** » (**18,5 MEUR, soit 40,8 %**), en forte baisse (- 47,9 %) en 2021, principalement en raison de la forte diminution des ventes de poissons congelés et de vin ;
- Les « **équipements mécaniques, matériel électrique et informatique** » (**11,9 MEUR – 26,2 %**) ont baissé de -16,8 % en 2021, en raison d'une forte diminution (-37,5 %) des ventes de réfrigérateurs, congélateurs ou surgélateurs utilisés pour les conserveries de poissons, notamment de thon ;
- Les « **produits métallurgiques et métalliques** » (**5,6 MEUR – 12,3 %**), en baisse de -10,7 % sur l'année. Nos ventes de réservoirs, fûts, bidons en fer ou en acier ont décliné.

Selon les données du FMI, la France devient en 2021 le 4^{ème} fournisseur des Seychelles avec 8,5 % de parts de marché contre 7,9 % en 2020, derrière les Emirats Arabes Unis (24,5 %, qui bénéficie de la hausse du cours international des hydrocarbures), l'Espagne (12,8 %, notre principal concurrent sur la pêche) et le Belize (10,1 %, non identifié). La France était 3^{ème} fournisseur en 2020, le Belize étant 5^{ème}.

Nos importations connaissent une hausse sur l'année 2021, à 98,0 % concentrées sur les conserves de poissons

Les importations françaises depuis l'archipel ont augmenté de 17,4 % à 129,0 MEUR, et sont quasi exclusivement concentrées sur trois secteurs (98%) :

- Les « **produits des industries agroalimentaires** » (**110,2 MEUR, soit 85,4 %**), en hausse de +13,2 %. Cette augmentation s'explique par la hausse de nos importations de conserves de poisson (pêche dans les eaux territoriales) ;
- Les « **produits pétroliers, raffinés et coke** » (**12,0 MEUR, 9,3 %**), en croissance de +20,2 %, qui correspondraient à des achats d'hydrocarbures ayant transité aux Seychelles en provenance des Emirats Arabes Unis ;
- Les « **matériels de transport** » (**4,3 MEUR, 3,4 %**), dont les achats sont multipliés par six en 2021 (+520,9 %) en raison notamment de la livraison d'embarcations de plaisance (yachts).

Selon le FMI, la France demeure le 2^{ème} client des Seychelles en 2021, totalisant 16,8 % de ses exportations (contre 17,9 % en 2020), derrière les Bermudes (20,9 %, non identifié) et devant le Royaume-Uni (13 %, principalement des conserves de poissons).

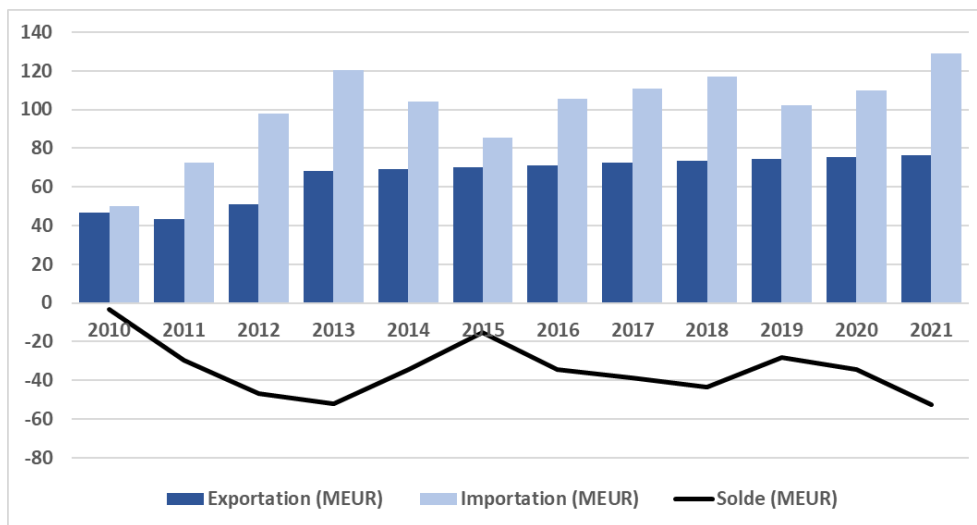
Le déficit commercial de la France vis-à-vis des Seychelles est en hausse, atteignant - 83,7 MEUR en 2021

La France dispose d'un déficit commercial structurel vis-à-vis des Seychelles, en hausse en 2021 à - 83,7 MEUR contre -43,2 MEUR en 2020. Le déficit le plus important a été atteint en 2021, s'expliquant principalement par la forte diminution de nos ventes de poissons surgelés et d'équipements liés à l'industrie de la pêche seychelloise.

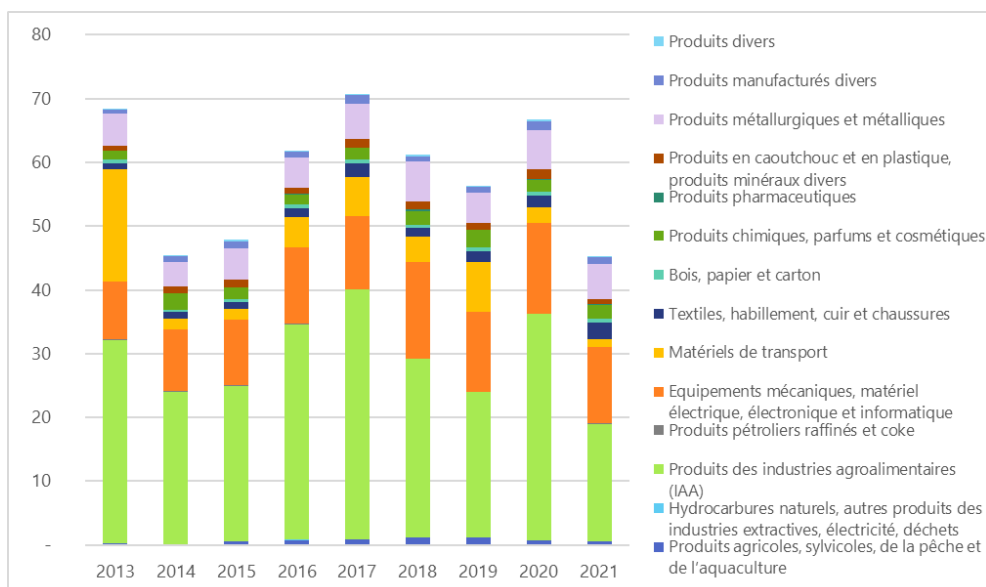
Depuis la crise sanitaire, les échanges sont en baisse. Ils se sont tassés en 2021, à 174,3 MEUR, contre 176,6 MEUR en 2020. Le volume des échanges bilatéraux était de 154,2 MEUR en moyenne sur la décennie et augmente globalement depuis 2015 et a atteint un plus haut en 2017 à 181,7 MEUR.

Les Seychelles sont le 134^{ème} client de la France, son 94^{ème} fournisseur et son 45^{ème} déficit.

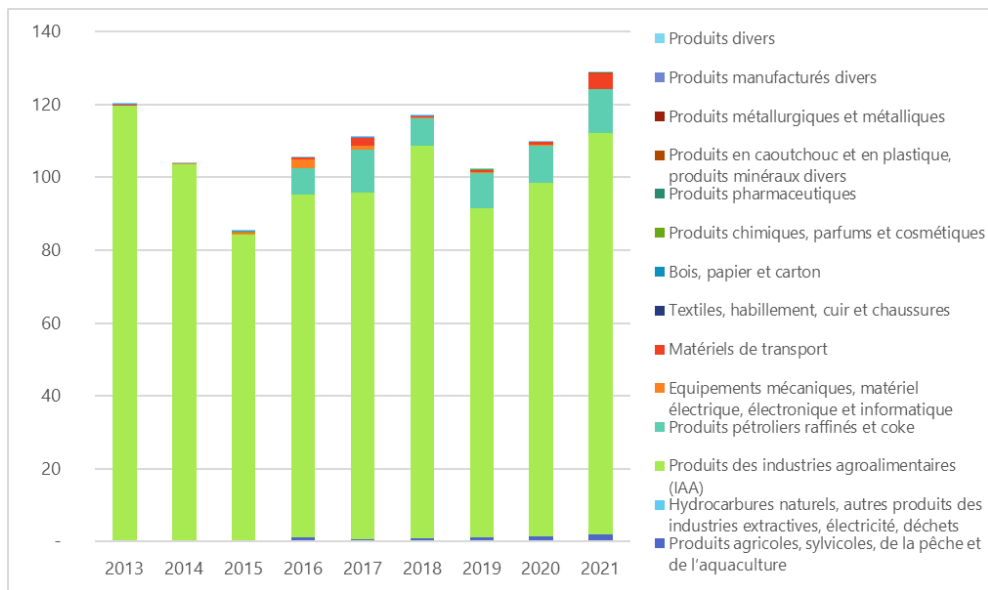
Evolution des échanges commerciaux franco-seychellois (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des exportations françaises vers les Seychelles (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Décomposition des importations françaises depuis les Seychelles (MEUR) – Sources : Douanes françaises



Indicateurs régionaux : Océan Indien

Indicateurs Pays	Comores	Madagascar	Maurice	Seychelles
<i>Population (M hab.) ONU, 2020</i>	0,9	27,7	1,3	0,1
<i>Croissance démographique (%) ONU, 2015-2020</i>	2,2	2,7	0,2	0,7
<i>Doing Business (classement) 2020</i>	160	161	13	100
<i>Rang Indice de corruption - Transparency international 2021</i>	164	147	49	23
Macroéconomie				
<i>PIB (Mds USD) FMI, 2021</i>	1,3	14,2	11,1	1,5
<i>PIB/hab (USD) FMI, 2021</i>	1 406	502	8 744	14 931
<i>Croissance du PIB réel (%) FMI, 2021</i>	2,2	3,5	3,9	8,0
<i>Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI, 2021</i>	1,5	5,8	4,0	9,8
Finances Publiques				
<i>Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI, 2021</i>	-2,4	-6,3	-7,2	-5,8
<i>Dette publique (%PIB) FMI, 2021</i>	25,2	53,4	100,7	72,5
<i>Dette publique extérieure (%PIB) FMI, 2021</i>	23,3	40,1	22,4	39,3
Echanges				
<i>Balance des biens (%PIB) CNUCED, 2020</i>	-17,6	-6,9	-19,3	-40,8
<i> Exportation française vers (MEUR) 2021</i>	46,8	347,7	327,4	44,5
<i> Importation française depuis (MEUR) 2021</i>	6,4	520,9	209,5	129,0
<i>Balance courante (%PIB) FMI, 2021</i>	-3,4	-5,5	-11,1	-20,3
<i>Transferts de la diaspora (%PIB) FMI, 2020</i>	13,2	2,8	2,4	0,9
<i>Réserves de change (mois d'import) FMI, 2021</i>	8,2	5,2	14,7	4,6
Développement				
<i>IDH, BM, 2020</i>	0,55	0,53	0,80	0,80
<i>Espérance de vie à la naissance (2015-2020) ONU</i>	64,0	66,5	74,8	73,3
<i>Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM</i>	19,1	78,9	0,2	0,5
<i>Emissions de CO2 par habitant (tonnes) BM 2018</i>	0,31	0,13	3,26	6,41
Notation Dette Souveraine				
S&P	-	B-(+)	-	-
Moody's	-	-	Baa2(-)	-
Fitch	-	-	-	B+
Politique Monétaire				
<i>Taux directeur **</i>	1,04	-	1,85	4,94

Union Européenne - AEOI Par le SER de Nairobi



L'UE, 2^{ème} partenaire commercial de l'AEOI sur la décennie, bénéficie d'un excédent structurel avec la région

L'Union Européenne (UE) est le 2^{ème} partenaire commercial de l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien (AEOI) sur la période 2010-2020, derrière la Chine et devant l'Inde, notamment dans l'Océan Indien où elle représente jusqu'à 31,6 % des échanges (Seychelles). Elle est son 2^{ème} fournisseur et 1^{er} client. La France (1^{er} fournisseur européen de 3 pays, 1^{er} client européen de 3 pays), l'Allemagne (1^{er} fournisseur de 4 pays, 1^{er} client d'1 pays) et l'Italie (1^{er} fournisseur de 2 pays, 1^{er} client de 3 pays) comptent parmi les principaux partenaires membres de l'UE pour la zone. L'AEOI est structurellement déficitaire sur la période, son déficit commercial s'établissant à 3,3 Mds USD en moyenne.

L'UE est le 2^{ème} fournisseur de l'AEOI derrière la Chine et son 1^{er} client sur la décennie

Sur la décennie 2010-2020³, l'Union Européenne (UE) a exporté en moyenne annuelle 8,3 Mds USD de marchandises vers l'AEOI et importé pour un montant de 4,9 Mds USD, constituant le 2^{ème} fournisseur de l'AEOI (12,8 % des importations de la zone, derrière la Chine à 18,6 % et devant l'Inde à 12,1 %) et son 1^{er} client (18,5 % des exportations de la zone, devant la Chine à 10,3 % et les Emirats Arabes Unis à 7,9 %). L'UE est ainsi le 2^{ème} partenaire commercial de la zone (14,4 % des échanges), derrière la Chine depuis 2013 (16,2 %) mais devant l'Inde (9,9 %) et les Emirats Arabes Unis (6,4 %)⁴. En 2020, l'UE représente 13,3 % des échanges commerciaux de la zone, en baisse relative depuis 2010 (16,4 %) mais après un point bas en 2014 à 13,1 %. La part de la Chine dans les échanges commerciaux de la zone est passée de 11,6 % en 2010 (point bas historique sur la décennie) à 17,4 % en 2020, après un point haut à 19,2 % en 2016.

L'UE occupe une place centrale dans les échanges commerciaux de l'Océan Indien (31,6 % des échanges commerciaux des Seychelles, 26,1 % à Madagascar, 25,4 % à Maurice, 25,3 % aux Comores) et du Burundi (18,4 %). Les principaux clients de l'UE sur la période sont le Kenya (1,8 Md USD en moyenne annuelle), l'Ethiopie (1,8 Md USD) et l'île Maurice (1,0 Md USD). Ses principaux fournisseurs sont le Kenya (8,4 Mds USD), Madagascar (8,1 Mds) et l'île Maurice (8,0 Mds USD). En termes de part de marché, l'UE est particulièrement présente aux Seychelles (28,4 % des importations seychelloises viennent de l'UE sur la période), aux Comores (23,4 %) et l'île Maurice (20,3 %). A l'inverse, l'UE est un client essentiel pour Madagascar (40,9 % des exportations malgaches sont à destination de l'UE sur la période), les Comores (40,1 %) et les Seychelles (38,3 %).

L'Allemagne, la France et l'Italie sont les principaux partenaires de l'AEOI dans l'UE

Sur la période, la France est le premier fournisseur européen de 3 pays de l'AEOI (Comores, où la France est le 2^{ème} fournisseur mondial ; Madagascar, 3^{ème} et Maurice, 3^{ème}), et le premier client européen de 5 pays de l'AEOI (Comores, où la France est le 1^{er} client mondial ; Madagascar, 1^{er} ; Maurice, 1^{er} ; Seychelles, 2^{ème} et Somalie, 9^{ème}). Parmi les principaux fournisseurs européens de l'AEOI se trouvent également l'Allemagne (1^{er} fournisseur européen du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda et du Soudan), l'Italie (Somalie, Ethiopie), la Belgique (Burundi), l'Espagne (Seychelles) et les Pays-Bas (Soudan du Sud). Parmi les principaux clients européens de l'AEOI se trouvent également l'Italie (1^{er} client européen de l'Ouganda, du Soudan et du Soudan du Sud), l'Allemagne (Ethiopie) et les Pays-Bas (Kenya).

L'Allemagne (2,2 % des échanges de l'AEOI), la France (2,0 %), l'Italie (1,5 %), la Suisse (1,4 %) et la Belgique (0,9 %) sont les principaux Etats-membres de l'UE partenaires de l'AEOI sur la période. En proportion, la France est le 4^{ème} fournisseur (1,3 %) et le 1^{er} client (3,5 %) européen de la zone.

³ Par soucis de comparabilité des données, la décennie 2010-2020 a été retenue, les données pour l'année 2021 n'étant pas disponibles pour certains pays. Pour le Rwanda, la moyenne est celle de la période 2009-2019. Pour le Soudan, la moyenne est celle de la période 2012-2018. Les données utilisées (*TradeMap*), ne comprennent pas le Royaume-Uni.

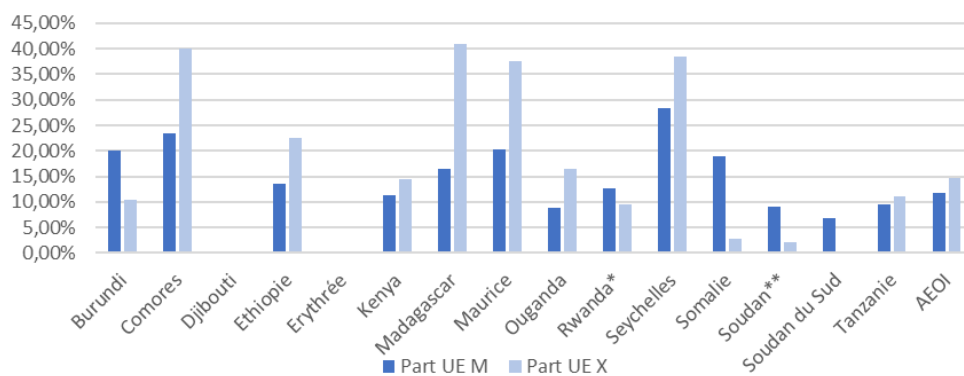
⁴ Données *TradeMap* 2010-2020, hors Soudan, Djibouti et Erythrée, pour lesquelles *TradeMap* ne fournit pas de données sur cette période.

Bien que le Royaume-Uni ne soit plus membre de l'UE, son bilan est intéressant à prendre en compte. Il est ainsi le 3^{ème} partenaire européen de l'AEOI (1,8 % des importations, 1,9 % des exportations et 1,8 % des échanges commerciaux) sur la décennie. Le pays est particulièrement représenté au Kenya (2^{ème} fournisseur européen et 1^{er} client européen), à l'île Maurice (4^{ème} fournisseur européen et 1^{er} client européen), en Ouganda (2^{ème} fournisseur européen) aux Seychelles (3^{ème} fournisseur européen et 2^{ème} client européen), au Soudan (3^{ème} fournisseur et client européen) ainsi qu'en Tanzanie (2^{ème} fournisseur européen).

L'AEOI connaît un déficit structurel de 3,3 Mds USD en moyenne sur la décennie

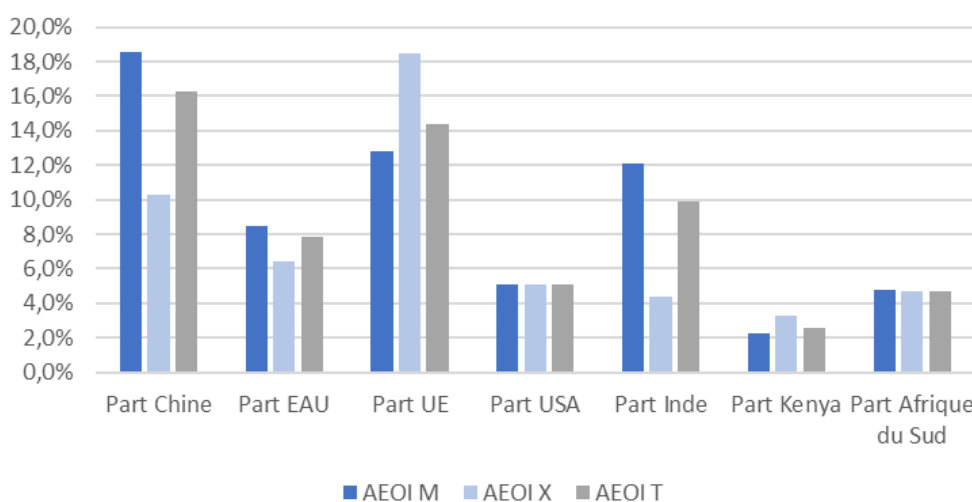
Les échanges entre l'UE et l'AEOI⁵ ont cru de +15 % entre 2010 et 2020, de 9,8 Mds USD à 11,3 Mds USD. Ils atteignent un point haut en 2018 à 12,9 Mds USD, avant de se réduire légèrement du fait de la crise Covid. **L'AEOI est structurellement déficitaire sur la période, son déficit commercial s'établissant à 3,3 Mds USD en moyenne.** En 2020, ce déficit se réduit légèrement à 3,0 Mds USD, en raison principalement d'une baisse des importations en provenance de l'UE (-8,6 % en g.a.) plus forte que la baisse des exportations (-1,9 %).

Part de l'UE dans les importations et les exportations des pays de l'AEOI (moyenne 2010-2020) – Sources : TradeMap



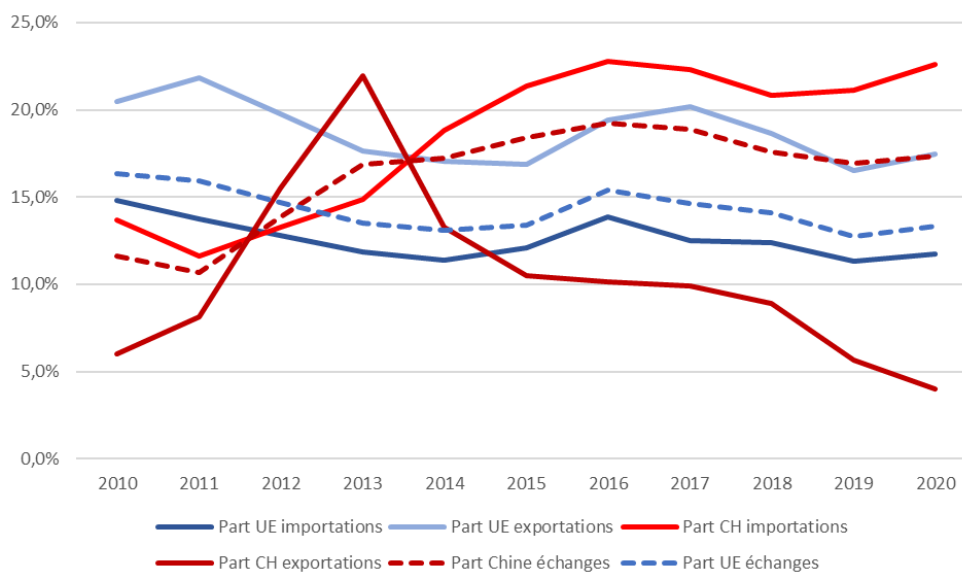
*2009-2019 **2012-2018

Part des principaux partenaires commerciaux de l'AEOI dans les échanges (en % des importations, exportations et échanges totaux) – Sources : TradeMap



⁵ Hors Soudan, Erythrée, et Djibouti.

Evolution des échanges commerciaux de l'UE et de la Chine avec l'AEOI 2010-2020 – Sources : TradeMap*



*Données 2010-2020, sauf Rwanda 2010-2019. Hors Soudan, Djibouti et Erythrée

Principaux fournisseurs européens de l'AEOI (2010-2020)*

Burundi	Comores	Ethiopie	Kenya	Madagascar	Maurice	Ouganda
Belgique (5,7%)	France (18,8%)	Italie (3,4%)	Allemagne (2,7%)	France (7,6%)	France (8,0%)	Allemagne (1,9%)
France (4,3%)	Espagne (1,1%)	Allemagne (2,0%)	UK (2,7%)	Allemagne (2,5%)	Espagne (3,1%)	UK (1,6%)
Italie (2,9%)	Belgique (0,7%)	<i>Ukraine (1,5%)</i>	France (1,5%)	Belgique (1,5%)	Allemagne (2,7%)	Pays-Bas (1,5%)
Danemark (2,2%)	Allemagne (0,7%)	UK (1,4%)	Pays-Bas (1,5%)	Italie (1,5%)	UK (2,2%)	France (1,0%)
Allemagne (1,9%)	Pays-Bas (0,6%)	Belgique (1,3%)	Italie (1,4%)	Espagne (1,2%)	Italie (2,2%)	Belgium (0,8%)
Rwanda*	Seychelles	Somalie	Soudan**	Soudan du Sud	Tanzanie	AEOI
Allemagne (2,8%)	Espagne (10,2%)	Italie (0,9%)	Allemagne (2,7%)	Pays-Bas (2,6%)	<i>Suisse (6,2%)</i>	France (1,3%)
<i>Suisse (2,6%)</i>	France (7,5%)	France (0,7%)	Italie (1,5%)	Allemagne (1,3%)	UK (2,1%)	Allemagne (2,2%)
Belgique (2,4%)	UK (3,9%)	Allemagne (0,5%)	UK (1,5%)	UK (0,7%)	Allemagne (2,0%)	UK (1,8%)
France (1,4%)	Italie (2,8%)	UK (0,5%)	Pays-Bas (1,0%)	Danemark (0,5%)	Pays-Bas (1,3%)	Italie (1,5%)
Suède (1,3%)	Pays-Bas (2,3%)	Pays-bas (0,4%)	<i>Ukraine (1,0%)</i>	Italie (0,5%)	Belgique (1,1%)	<i>Suisse (1,0%)</i>

*2009-2019 pour le Rwanda, 2012-2018 pour le Soudan. Erythrée et Djibouti ne figurent pas (volumes trop faibles)

Principaux client européens de l'AEOI (2010-2020)*

Burundi	Comores	Ethiopie	Kenya	Madagascar	Maurice	Ouganda
<i>Suisse (8,6%)</i>	France (25,5%)	Allemagne (7,5%)	UK (7,4%)	France (24,0%)	UK (14,9%)	Italie (3,6%)
Belgique (4,5%)	Allemagne (8,1%)	Pays-Bas (6,2%)	Pays-Bas (7,1%)	Allemagne (6,6%)	France (14,6%)	Pays-Bas (3,5%)
Allemagne (3,1%)	Pays-Bas (4,7%)	<i>Suisse (4,0%)</i>	Allemagne (1,9%)	Pays-Bas (4,7%)	Italie (6,8%)	Allemagne (3,1%)
UK (2,9%)	Grèce (0,6%)	Italie (2,7%)	France (1,2%)	Belgique (2,2%)	Espagne (5,7%)	Belgique (2,7%)
Pays-Bas (1,0%)	Italie (0,4%)	Belgique (2,6%)	Belgique (1,0%)	Espagne (2,1%)	Pays-Bas (2,8%)	<i>Suisse (2,2%)</i>
Rwanda	Seychelles	Somalie	Soudan	Soudan du Sud	Tanzanie	AEOI
<i>Suisse (10,5%)</i>	France (23,4%)	France (1,2%)	Italie (0,7%)	Italie (0,1%)	<i>Suisse (10,2%)</i>	France (3,5%)
Belgique (4,5%)	UK (16,5%)	Bulgarie (1,0%)	France (0,5%)	<i>Ukraine (0,0%)</i>	Belgique (3,2%)	Pays-Bas (3,0%)
UK (2,9%)	Italie (8,0%)	<i>Belarus (0,2%)</i>	UK (0,3%)	Espagne (0,0%)	Allemagne (2,9%)	<i>Suisse (2,4%)</i>
France (1,3%)	Espagne (1,6%)	Allemagne (0,2%)	Pologne (0,2%)	Allemagne (0,0%)	Pays-Bas (1,6%)	Allemagne (2,2%)
Autriche (1,0%)	Pays-Bas (1,4%)	Espagne (0,2%)	Pays-Bas (0,2%)	Pays-Bas (0,0%)	Italie (0,9%)	UK (2,0%)

*2009-2019 pour le Rwanda, 2012-2018 pour le Soudan. Erythrée et Djibouti ne figurent pas (volumes trop faibles)

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à

Kigali : Quentin DUSSART quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Suzanne KOUKOUÏ PRADA suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

Rwanda

Ambassade de France au Rwanda : <https://rw.ambafrance.org/>

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international